



FuturWest

le futur est notre passion

*le futur est notre passion
le futur est notre passion
notre passion
le futur est notre passion*



Sommaire

Envoi : Pas d'industrie sans ingénieur(e)s	02
Cogito : Logement, question prioritaire	04
Index des Cogito du n°01 à n°39	18
Du côté des futurs possibles : Sélections, bibliographie, Web	21
Nouvelles du Groupe Futuroouest	61

Le futur n'est pas la poubelle du présent

Plusieurs textes de réflexion de fond sont en préparation dans l'entourage du **Groupe Futuroouest**, notamment via son Institut de Recherches Prospectives. Les lecteurs habituels de la revue **FuturWest** ont pu se rendre compte que nous accueillons dans nos colonnes des points de vue très divers, y compris sur des sujets ou des concepts avec lesquels nous ne sommes pas forcément d'accord.

Le pluralisme et les vrais débats sont à ce prix ... et bienvenus.

Si vous êtes intéressé(e) par une proposition d'article, contactez-nous.
contact@futuroouest.com

La revue futurWest est une publication du Groupe FUTUROUEST

Éditée par Futuroouest Sarl, Propriétaire de la marque FuturWest

au capital de 40000€ SIRET : 409 769 908 00016

3 Boulevard Cosmao Dumanoir 56100 Lorient

Tél. 33 (0)2 97 64 53 77 Fax 33 (0)2 97 64 43 71

Direction de la Publication : liam.fauchard@futuroouest.com

conception graphique : www.leschahuteurs.com

ISSN 1633 1060 / Dépôt légal : Troisième trimestre 2011

Depuis le premier repérage (*Towards post-industrial society – Daniel BELL – 1964*), tout est venu confirmer que l'ère dans laquelle nous vivons n'est plus une ère industrielle stricto sensu, et, chemin faisant, par consensus entre les chercheurs elle est maintenant nommée « *Ere de l'information* ».

Après l'ère agraire durant laquelle l'Homme s'est rendu maître de la masse contenue dans la matière pour en faire sa subsistance, puis l'ère industrielle durant laquelle l'Homme utilise l'énergie contenue dans la matière, voici venu le temps de la maîtrise de l'information contenue dans la matière (*télématique, nanotechnologies, génétique, biotechnologies ...*), bref, une combinatoire entre les sciences du vivant et les sciences de l'information.

Dans la pratique, une ère n'efface pas complètement la précédente, il y a sédimentation. Ainsi, l'Internaute le plus accroc de la planète a besoin d'énergie pour faire fonctionner son PC, les serveurs, les réseaux télématiques ; et il a aussi besoin de se nourrir. De plus, s'il utilise des réseaux sophistiqués, qu'ils soient filaires, hertziens ou satellitaires ... il a besoin des ingénieurs qui ont conçu et fabriqué toutes ces machines, ô combien compliquées.

Comme nous venons de l'expliquer, l'ère de l'information a besoin des ingrédients de l'ère industrielle pour fonctionner, c'est-à-dire d'une approche fondée sur la recherche et le développement, des découvertes, des mises au point, des applications ... exigeant toujours plus d'investissements techniques et financiers, et surtout ... des investissements en matière grise, c'est-à-dire en ressources humaines.

Les sciences font peur ou paraissent rébarbatives aux jeunes générations. C'est vrai dans l'Occident développé, sauf peut-être à l'Est, encore qu'on y constate des évolutions favorables aux études d'économie et de droit. Les USA fonctionnent depuis longtemps sur un vigoureux brain drain, un pompage mondial de cerveaux, puisque la moitié de leurs cadres scientifiques a été formée dans d'autres Pays. Les sciences attirent les meilleurs dans l'ancienne Union Soviétique, où régnaient des traditions d'excellence, très fécondes en mathématiques et en physique. ^[1] En France depuis de nombreuses années, une désaffection pour les filières « S » des lycées et pour les écoles d'ingénieurs. D'où vient ce mouvement particulièrement dangereux pour l'avenir de l'industrie française ? D'une suspicion qui s'est répandue d'une manière invasive dans les esprits, une défiance de plus en plus marquée envers la technoscience, une méfiance envers les inventions technologiques. L'année charnière est 1986 avec le discours officiel sur l'explosion de Tchernobyl comme quoi le nuage radioactif s'était arrêté à la ligne Maginot.

Mais il y a certainement plus profond : les discours de l'écologisme. En effet, relayées par un tambour médiatique dont le temps (*court*) n'est pas le temps (*long*) de la science, les vagues successives de messages et de postures anti-sciences ont creusé leurs superstitions dans les esprits. Puisque la technoscience, la chimie, les OGM, le nucléaire, les nanotechnologies, les fusées, les biotechnologies ... etc ... c'est sale et dégueulasse, comment s'étonner que des générations de jeunes renoncent aux carrières de scientifiques ou d'ingénieurs, quand ce ne sont pas leurs parents – désinformés par les positions dogmatiques de l'écologisme – qui s'emploient à les dissuader.

Ajoutons à cela le confort des grands médias avides d'entretenir le catastrophisme qui fait l'audience au détriment d'une information pluraliste, détaillée et pondérée, et nous aurons un avenir sombre : un déficit huit à dix mille ingénieurs par an d'ici 2020 !

A titre d'exemple, AREVA cherchait en 2008 à recruter 12 000 ingénieurs et techniciens dans le Monde dont 4000 à 5000 en France ; chiffres sans commune mesure avec la production française de diplômés nucléaires : 350 par an. La filière nucléaire, dont l'intérêt n'est plus à démontrer quand à son rôle dans le bouquet énergétique du futur (*près de 500 projets de centrale recensés*), est (*était ?*) pourtant un domaine d'excellence français. De son côté, le Groupement des industries aéronautiques et spatiales (*GIFAS*) souligne les difficultés rencontrées par le PME pour embaucher des ingénieurs et techniciens, des agents de méthode et des opérateurs de machines à commandes numériques, faute de candidats. Même AIRBUS qui doit embaucher 3000 personnes dans le Monde cette année fait face à des difficultés de recrutement.

Les difficultés mentionnées sont aggravées par le « *sexisme* » ou le « *machisme* » ambiant, puisque malgré le manque d'ingénieurs les femmes sont discriminées. Les critères en faveur de l'embauche de femmes ingénieurs ne manquent pourtant pas : elles sont 82 % à choisir ce métier par goût pour les matières scientifiques, et non pour le prestige du diplôme. Elles deviennent ingénieurs par vocation et non pour le statut que confère l'obtention d'un diplôme de grande école, comme cela est souvent le cas pour une forte proportion de mâles qui choisissent plus facilement, maintenant, une carrière dans les métiers de la finance ou du conseil plutôt que dans l'industrie. ^[2]

Néanmoins, pour les femmes, les conditions d'exercice restent souvent un handicap ; elles ont été définies dans un contexte social fortement sexué « *mâle* », qui est certes en passe de s'estomper mais reste structurant et continue à fournir les clés de la réussite. Ceci induit des difficultés supplémentaires qui font que, une part significative (# 20 %) des ingénieures quitte les métiers industriels après y avoir passé une dizaine d'années. ^[3]

L'écologisme et ses réductions fantaisistes posent néanmoins, parfois, des questions d'intérêt premier et qui incluent le temps long, signe, au demeurant, qu'il devrait être plus attentif aux recherches scientifiques. Mais il oublie une chose, c'est la détermination de la croissance économique (*quel que soit ses contenus évolutifs*) et de la valeur ajoutée qu'elle produit qui permet le reste : sans création de richesse collective il n'y a aucun moyen pour des politiques sociales ou environnementales. Qu'on le veuille ou pas, la science est neutre :

« *La science nous permet de comprendre le monde dans lequel nous vivons, elle ne nous indique pas comment nous y comporter.* »

Wiktor STOCZKOWSKI,
Physicien

Liam FAUCHARD
FutureScan - Janvier 2011

[1] MALRIEU Jean-Paul – *La science gouvernée – Rue des Gestes 2011*

[2] *Le Monde* – 06 Avril 2011

[3] Robert RICHARD – *In Cadres CFDT – N°443 – Mars 2011*

NOTA : Ce texte a été rédigé en Janvier 2011. Il s'agit de la version longue du « *Point de Vue* » paru dans le quotidien *Ouest France* le 11 Mai 2011. Les événements japonais de début Mars 2011 n'y changent rien, bien au contraire.

LA QUESTION DU LOGEMENT, SYMPTOME DE L'INEFFICACITE DE NOTRE ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

Je me propose dans une première partie d'analyser les raisons de cherté des logements. Il y a en fait plusieurs thèses sur l'explication de cette situation. Je les exposerai avant de présenter la mienne dont l'originalité sera de donner une place un peu plus importante que ne le font les autres chercheurs à la question de la mobilité ^[1]. Je montrerai alors dans quelle mesure cette façon de voir remet en cause la façon habituelle de planifier l'espace. Mais planifier autrement l'espace se heurte à notre actuelle organisation institutionnelle à toutes les échelles territoriales. Plus généralement c'est la distinction classique entre aménagement urbain et aménagement du territoire qui devient floue et qui pose la question de leur meilleure intégration à l'avenir selon des dispositifs à inventer. Je chercherai ici plus l'esprit de solutions à imaginer que je ne proposerai des solutions formalisées. Le titre de cet article peut laisser penser que je crois utile de modifier la répartition actuelle des compétences entre les institutions. Je crois surtout qu'il faut trouver les nouvelles modalités du dialogue interinstitutionnel : moins réduire le nombre de feuilles du « mille feuilles » institutionnel que de mettre autant que possible plus de crème entre les feuilles...

Pourquoi les logements sont-ils chers ?

Pourquoi l'insuffisance foncière n'épuise-t-elle pas l'explication de cette cherté ?

Une première raison classiquement évoquée est le montant élevé du prix des terrains disponibles à la construction. On pourra penser (*plus loin*) que je me rallie finalement à cette thèse puisque je dirai bientôt que le seul moyen de maîtriser les prix est de faire payer au contribuable plutôt qu'à l'usager la rente immobilière (*le supplément de valeur du logement expliquée par sa localisation*). Mais quand le discours commun considère que c'est la cherté des terrains qui explique la cherté immobilière, il a une idée précise sur le lien entre ces deux marchés. S'il y avait assez de terrains constructibles les prix immobiliers seraient différents. Implicitement cela voudrait dire que le prix immobilier du neuf pèse sur celui de l'occasion. Les spécialistes font remarquer que le nombre de transactions dans le neuf est devenu trop faible par rapport à celui de l'occasion pour que le marché neuf ait le rôle le plus déterminant dans la formation des prix dans l'occasion ou dans celui du foncier. Ces spécialistes préfèrent retourner la proposition en disant que le prix des terrains sont d'autant plus élevés qu'il y a, à cet endroit, une demande de logement à des prix élevés. Les prix des terrains reflètent le rapport de force entre le propriétaire du terrain et le promoteur pour partager entre eux le bénéfice rendu possible localement par la demande potentielle de logement. A défaut de réaliser le gain qu'il espère, le propriétaire attendra que les conditions soient réunies pour mieux vendre, et comme il est peu taxé, en général il ne se pressera pas (*confère les travaux de Joseph COMBY ^[2] et Vincent RENARD sur la question*). Promoteurs et propriétaires fonciers n'ont fondamentalement pas le même rapport au temps et c'est la raison qui, dans le passé (*années 70*), a justifié l'idée de la création d'un impôt foncier des terrains constructibles (*mais non construits*) plus élevé, que notre république de propriétaires s'est dépêchée d'envoyer aux oubliettes. La plupart des terrains constructibles étant mis dans les documents réglementaires d'urbanisme « *en réserve d'urbanisation* », il y a peu de terrains disponibles localement immédiatement sur le marché, mais cela fait au total beaucoup sur l'ensemble de l'aire urbaine, du moins par rapport à la demande immédiate et à condition de bien vouloir se déplacer.

^[1] Le terme de mobilité utilisé seul renverra aux déplacements. Associé au qualificatif de résidentielle, il se rapportera aux changements de domicile.

^[2] On pourra consulter le site : www.comby-foncier.com [42].

Ce n'est donc pas leur rareté globale (*l'offre*) qui fait leur prix mais l'espérance d'y pouvoir vendre un logement cher (*la demande*). La « *rente foncière* » résulte d'abord de la « *rente immobilière* » et c'est donc cette dernière dont il faut comprendre la formation. Ces considérations nous permettent de ne plus parler à ce stade de notre raisonnement de la question foncière (*dont nous reparlerons ultérieurement*) et de nous concentrer sur la question immobilière.

Je présenterai ci-dessous plusieurs lectures du processus de formation des prix immobiliers, celui le plus courant dans l'opinion (*et que l'on rencontre le plus fréquemment chez les élus et les professionnels de l'urbanisme*), puis celui le plus courant (*avec certaines nuances dans l'ordre des facteurs explicatifs*) chez les chercheurs spécialisés dans le domaine du logement et du foncier (*ou de la démographie*), avant de donner le mien qui donne une plus grande place que ne le font habituellement ces chercheurs à l'incidence des conditions de la mobilité.

L'explication la plus courante de la cherté des prix immobiliers.

L'explication la plus courante sur la raison des prix fonciers et immobiliers plus élevés dans certaines agglomérations est qu'il y a un plus important déficit d'offre en logement accumulé avec le temps ^[3]. On ne construit pas assez, pour diverses raisons, et par conséquent les prix montent. Il faut donc assez de droit à bâtir (*par la densification par exemple*) mais surtout investir dans des opérations publiques ou plus généralement dans le logement social pour satisfaire les besoins. L'injonction à construire suffisamment me paraît fondé. Ce qui ne l'est pas est d'espérer que cela fasse baisser les prix et encore plus que cela suffise à contenir la périurbanisation (*la diffusion des maisons individuelles autour des agglomérations*). Dans cette optique le recours aux moyens réglementaires sera privilégié à celui des moyens financiers. Il n'est pas compris que pour offrir une alternative à la périurbanisation il faut, en plus, un apport financier public permanent, même si les besoins globaux en logement sont quantitativement couverts. Une ponction des ressources induites par la valorisation foncière devra être réinjectée là où on souhaite accueillir préférentiellement des ménages qui, sinon, se périurbaniseront, c'est à dire se localiseront là où ils optimiseront le rapport entre le prix, la taille du logement et leur appréciation subjective de la qualité de l'environnement. La mauvaise compréhension de la formation de la valeur immobilière suffit à empêcher de trouver les moyens adaptés aux objectifs poursuivis ^[4]. On trouve en général deux grandes explications de la périurbanisation. La première mettra en avant la préférence des ménages pour la nature, leur rejet de la ville dense, encombrée et insécurisée. Avec cette lecture il n'y a peu d'espoir d'offrir une alternative à la périurbanisation. Il n'y a plus qu'à adapter les conditions de la mobilité à la demande sociale d'habitat. La deuxième explication verra dans la périurbanisation éparpillée le résultat du choix de ceux qui voulant une maison individuelle n'ont pas les ressources pour l'acheter dans les quartiers résidentiels de l'agglomération. Les enquêtes ^[5] tendraient à prouver que la vérité est entre les deux, que la périurbanisation n'est que partiellement susceptible d'être contrariée même avec un coût de l'énergie élevé. Les dynamiques urbaines de ces dernières décennies nous ont montré que la forme urbaine (*la morphologie urbaine*) n'est pas le seul objectif poursuivi tant par les particuliers (*ou les institutions*) et qu'elle se déduit le plus souvent de choix réalisés par ces derniers dans d'autres domaines que celui qui encadre la morphologie urbaine. Mais retenons, à ce stade de notre raisonnement, que ces deux interprétations de la périurbanisation postulent (*à tort*) que globalement les prix moyens baisseront très significativement si on construit suffisamment eu égard au nombre de ménages. Les chercheurs auront eux une conception différente.

^[3] Nous verrons plus loin que certains chercheurs critiquent l'idée de retard accumulé en se fondant sur des comparaisons européennes et que d'autres critiqueront le fait que même s'il y avait un tel retard (c'est ma position) ce n'est pas lui l'essentiel de l'explication des prix.

^[4] Indépendamment de la valeur ou non de ces objectifs.

^[5] Voir, entre autres, les travaux sur ces questions de Vincent KAUFMANN.

Les explications de la cherté immobilière les plus courantes chez les chercheurs.

Les chercheurs considèrent que le raisonnement précédent des praticiens (*et de l'opinion*) transpose au cas du marché du logement (*bien durable et non mobile*) ce qui est valable pour le marché d'un bien non durable et mobile. Si le marchand de fraise brade son produit c'est que les invendus ne seront bientôt plus présentables à la vente. Dans le marché du logement, le logement en trop sortira du marché et n'y rentrera à nouveau que lorsque le vendeur aura suffisamment investi pour l'y remettre. Les prix immobiliers sont donc faits par les acheteurs comme pour un marché aux enchères où les acheteurs (*diversement riches et n'ayant pas obligatoirement les mêmes goûts*) **se partagent** des biens en fonction du niveau de concurrence affectant chaque produit. Les biens immobiliers sont hiérarchisés dans leurs qualités et leur occupation reflète la hiérarchie des revenus des ménages. Avec cette lecture, le prix moyen d'un logement acheté ou loué dans une agglomération ne reflétera pas (*ou peu*) un degré de couverture des besoins mais surtout la richesse ^[6] moyenne des ménages et/ou leur propension à donner plus ou moins d'importance au logement par rapport aux autres utilisations possibles de leurs ressources. Si le marché n'est pas contraint les disparités de l'offre s'ajustent à celles de la demande. Par exemple si le ménage a des enfants, il voudra un logement plus grand, ce qui l'orientera vers telle ou telle périphérie selon ses ressources. S'il manque une certaine quantité de logements, cela fera moins monter les prix pour tout le monde que cela ne provoquera un plus grand nombre de SDF ou de personnes désireuses de se séparer (*on parlera de décohabitation*) des parents ou amis qui les hébergent, mais qui y renoncent faute de moyens. Dans l'ajustement entre offre et demande de logement les ressources des plus démunis sont trop faibles pour provoquer une majoration sensible des prix des logements des moins démunis. Si les prix entre deux lieux sont différents c'est qu'ils sont inégalement convoités compte tenu des caractéristiques des logements, des aménités du quartier, de son accessibilité aux emplois ou de sa composition sociale. C'est d'ailleurs ce lien entre la localisation les et prix qui laisse croire que les prix sont faits par l'offre plutôt que par la demande. On oublie que la localisation n'explique qu'un écart à la moyenne (*mais pas la moyenne*) et que, si rien ne vient contrarier l'ajustement (*offre/demande*) la rente immobilière supérieure pour un bien plus convoité sera obligatoirement compensée par une rente inférieure pour un bien ou un quartier jugé moins attrayant, voire répulsif.

Notons avant d'examiner l'interprétation des chercheurs concernant la hausse récente des prix en France, que cette compréhension de la formation des prix immobiliers assigne un rôle bien particulier au parc social. Ne pas faire suffisamment de logements sociaux, eu égard à la structure des revenus des ménages aura pour conséquence de rendre commercialisable à la location un parc privé inconfortable et cher (compte tenu des revenus des ménages qui s'y logent). L'existence d'un locatif privé couteux et de médiocre qualité (et dans certain cas indigne) sera favorisé et amputera une fraction plus significative des ressources des ménages pauvres. Faire plus de logement social protégera les ménages pauvres en leur garantissant un rapport qualité/prix plus décent mais ne résoudra pas le problème de l'insuffisance éventuelle de logements en accession à la propriété. Les chercheurs insistent donc sur le fait que la forte hiérarchie des revenus, comme la qualité disparate des logements, se conjuguent pour empêcher que la satisfaction apportée à une catégorie d'usager puisse, aussi facilement qu'on l'aimerait, profiter à toutes les autres catégories. Cela dépendra de la position de la catégorie d'usagers satisfaite dans la hiérarchie des revenus des ménages, et des caractéristiques structurelles du parc local de logement.

L'interprétation de la hausse récente de l'immobilier.

Toutefois cette forte relation entre prix moyens et revenus moyens a été sérieusement écornée depuis une dizaine d'année. Les prix des logements d'occasion ont doublé sans que les revenus aient doublés. Si on renonce à l'explication par la pénurie de l'offre totale en logement (*sans prétendre que*

^[6]Jacques Friggit a montré qu'en dehors de bulles immobilières (*considérée par lui plus vraisemblablement comme des accidents que comme des changements de la place accordée au logement dans le budget des ménages ou de la structure des villes*), les prix moyens des transactions (France entière) suivaient assez bien l'évolution des revenus moyens (*restaient dans le tunnel dit de Friggit*) depuis quelques décennies. Il a montré également le lien étroit au sein de l'Île-de-France entre le prix moyen du m² du logement et le revenu moyen des habitants du quartier ou de la commune contenant ces logements.

cela signifie qu'il y a suffisamment de logements sociaux, dans certains cas au moins, pour accueillir les populations moins riches) il est possible de l'expliquer par l'existence d'une demande supérieure (par rapport à la période précédente) dont il reste à savoir si elle est purement conjoncturelle.

Pour certains chercheurs, la forte stabilité de la liaison entre prix moyens et revenus moyens ne peut, en cas de marché non contraint, n'être que momentanément perturbée (*c'est l'opinion par exemple de J. FRIGGIT*) si un emballement du marché se produit par l'effet d'une espérance de gain à court terme, ce qu'on appelle une bulle immobilière. La raison la plus volontiers évoquée pour justifier cet emballement sera la faible rentabilité des autres formes de placement de l'argent. Mais une autre raison possible est la faiblesse des taux du crédit doublée de l'allongement des durées de remboursement. Cette deuxième raison (*privilegiée par A. JACQUOT qui par ailleurs conteste l'idée d'un retard quantitatif en logement^[7]*) paraît a priori moins éphémère que dans la première thèse. Elle correspondrait à l'idée que l'objectif de l'accession est également partagé, uniquement limité par les ressources des ménages et qu'en France il y a une forte réserve d'accédants à la propriété en particulier dans les grandes agglomérations là où les locataires sont encore majoritaires. Cette incertitude sur les raisons de l'actuelle demande exceptionnelle en logement a pour conséquence que même ceux qui parlent d'une bulle immobilière envisagent comme une possibilité qu'elle ne crève jamais mais se résorbe lentement (*qu'elle se dégonfle*) les prix se stabilisant et se laissant lentement rattraper par l'évolution des revenus... Nous sommes manifestement dans un domaine où l'analyse à posteriori des raisons des évolutions est plus simple que les pronostics sur le futur... Quelque soit leurs interprétations de la hausse récente des prix il faudra toujours pour ces chercheurs beaucoup d'argent public pour offrir une alternative à la périurbanisation et encore plus en temps de bulle. La façon la plus économique pour la collectivité consiste à faire des réserves foncières en immédiate périphérie soit dans des ZAD soit ou en ne donnant des droits à bâtir qu'après que la collectivité ait acheté des terrains non constructibles. Si la collectivité veut densifier en faisant plus de renouvellement urbain dans des secteurs non périphériques tout en accueillant des ménages ayant des revenus analogues à ceux qui vont dans le périurbain, il faudra que le contribuable paye (ou prefinance) la rente de localisation que l'on n'aura pas fait payer au ménage que l'on aura voulu de la sorte dissuader d'aller s'installer dans le périurbain. C'est donc moins seulement une affaire de densité à favoriser par la réglementation que de flux financiers à mettre en œuvre pour contrarier le profil de densité naturellement induit par la façon qu'ont les ménages d'intégrer la plus ou moins facilité de déplacement dans leurs arbitrages de localisation.

L'autre point commun entre ces chercheurs qui divergent sur les raisons de l'évolution récente des prix de l'immobilier, mais complètement implicite aux explications de ce surcroît de demande car ils ne le mentionnent jamais, c'est que ce surcroît doit fort probablement se localiser préférentiellement là où les prix sont déjà chers et donc plutôt tendre à approfondir l'écartèlement du spectre de ces prix. Ceci pourrait vouloir dire que la bulle est en elle-même un mécanisme accélérateur de la ségrégation sociale dont je prétends plus loin qu'elle influe sur les prix (*via la difficulté qu'il engendre que les investissements en transports soient mis en place plus vite que ne l'exige la tendance à la dissociation habitat emploi*)

L'absence d'explication satisfaisante des écarts de prix entre les diverses agglomérations.

L'analyse des prix immobiliers est dominée par la préoccupation de décrire et expliquer la conjoncture, de dire pourquoi les prix montent ou descendent actuellement ou à très court terme. Bien sûr les « *conjuncturalistes* » rappellent à tout propos que le marché immobilier est fondamentalement local du fait que les biens échangés ne sont pas mobiles, mais comme il y a effectivement une grande parenté dans les évolutions locales (*entre les divers bassins d'emploi*) des prix, les facteurs explicatifs non locaux seront privilégiés.

^[7] *Son argument principal est la comparaison du nombre de logements par millier d'habitant dans les différents pays européens. L'argument ne me paraît personnellement pas suffisant. En fait la notion quantitative de besoin de logement n'est pas indépendante ni des prix ni des localisations et c'est cet aspect des choses qu'il serait nettement préférable d'analyser plutôt que d'en rester à l'appréciation quantitative d'une suffisance ou d'une insuffisance de logement, condamnée à rester très approximative.*

On en arrive à dissocier le champ des études immobilières en analyse de la conjoncture (*temporelle*) ou de la structure (*spatiale*) des prix, mais en considérant à juste titre que la vitesse des évolutions structurelles (*s'il y en a*) est trop faible pour affecter la compréhension des évolutions conjoncturelles. Il en résulte une dissymétrie entre le niveau de connaissance de ces deux approches. On ne sait plus trop expliquer pourquoi les prix moyens des logements diffèrent selon les villes.

On croit savoir que la variable des revenus des ménages est première sur celle du manque quantitatif des logements ou sur l'attractivité de l'agglomération. Mais peut être que ces deux dernières raisons sont néanmoins suffisantes pour expliquer les écarts non expliqués par les revenus.... C'est à l'insuffisance (*selon moi*) de cette analyse que je voudrais pallier. Je constate que dans les plus grandes agglomérations, la proportion de propriétaires est plus faible, et le nombre de logement sociaux est beaucoup plus élevé que dans des agglomérations moins grandes bien que les revenus soient en moyenne supérieurs. Cette situation veut bien dire que dans les grandes agglomérations et pas dans les petites les analyses de la formation des prix par la demande plutôt que par l'offre sont en défaut. Il manque quelque chose dans le raisonnement qui tient compte de la taille de l'agglomération. Cette spécificité, selon moi, est que, plus s'accroît le poids démographique de l'aire urbaine, plus le marché du travail ne peut être aussi facilement « *unifié* » que dans une agglomération plus petite. Tout domicile de l'aire urbaine n'est pas accessible depuis chaque emploi de la même aire urbaine en un temps suffisamment faible (*en gros une demi-heure*) pour une suffisamment grande proportion de personnes, comme c'est le cas pour une ville moyenne de quelques centaines de milliers de personnes. Autrement dit le raisonnement des chercheurs convient s'il n'y a pas d'obstacle au fonctionnement des marchés immobiliers. Ils le disent d'ailleurs très explicitement en utilisant la notion de marché libre ou non contraint. Mais dans leur esprit cette notion s'applique à des effets comme ceux de la loi de 1948 (*blocage des loyers*) ou du droit des sols (*blocage des densités*). Je propose donc de l'appliquer aussi au fait que les conditions de la mobilité peuvent devenir insuffisantes pour favoriser l'appariement normal des disparités de l'offre et de la demande d'habitat et que de ce fait certains ménages (*au moins*) seront enclins à accepter un prix plus élevé de leur logement pour réduire leur temps de déplacement habitat travail. La mobilité est la variable d'ajustement permettant d'apparier logement et emploi. Pour les spécialistes du logement l'offre de transport doit suivre la demande de déplacement que suppose cet appariement. Ils sous estiment le fait que cette variable d'ajustement est constamment sollicitée à un niveau toujours supérieur du fait que la facilitation de se déplacer est constamment anéantie par les « *relocalisations* » des lieux d'emplois ou de résidence. Ils ont une vue trop statique des choses, intègrent insuffisamment le caractère systémique du fait urbain qui veut que tout rétroagit en permanence sur tout. Les chercheurs ont raison de contester le fait de dire que la pénurie globale de logement soit responsable des prix d'achats des logements mais il y a une autre raison, selon moi, que la pénurie globale pour expliquer que le prix moyens à l'achat des logements puissent ne plus refléter le niveau des revenus moyens dans certaines grandes agglomérations au moins.

Le rôle de la mobilité dans la formation des prix immobiliers.

On notera par exemple que la pénurie quantitative (*que je ne conteste pas sans savoir la mesurer*) pèse surtout sur le marché locatif sans que le taux d'effort des locataires (*loyers/revenus*) soit notoirement plus élevé en Île-de-France qu'en province, probablement en raison de la plus forte proportion de logement locatif social dans le total du parc locatif^[8]. En revanche, il y a bien un net différentiel des prix des logements à l'achat, à caractéristiques égales du logement et des revenus des ménages, dans les grandes agglomérations par rapport aux plus petites, en raison du surcoût de transport qu'impliquerait l'évitement du surcoût du logement. Ce n'est probablement pas la seule raison possible puisque les régions touristiques^[9] connaissent elles aussi un tel décalage prix/revenus sans que l'insuffisance des transports puisse l'expliquer. Mais ce qui me paraît le plus important de noter comme différence entre les petites et les grandes agglomérations est que le coût du logement au m² par

^[8] INSEE Première n° 1210 d'Octobre 2008 [35].

^[9] Mais là l'explication par l'existence d'une demande exogène au territoire et soutenue est évidemment la bonne.

unité de revenu y est plus élevé dans les grandes de la même façon que les temps de trajets ^[10] pour aller au travail. Ces deux phénomènes (à l'échelle macro) sont contraires à la théorie (à l'échelle micro) qui voudrait que la somme des coûts du transport et du logement reste (suffisamment et approximativement) constante pour expliquer les arbitrages de localisation des ménages. On peut faire l'hypothèse que la raison en est qu'une partie au moins des ménages partagent l'inconvénient de payer plus cher leur logement et celui de faire des trajets plus longs (mais que la somme des deux inconvénients s'accroît). Ceci pourrait être du au fait que dans les plus grandes agglomérations l'ajustement local entre habitat et emploi est rendu plus malaisé par une spécialisation sociale des territoires à plus grande échelle géographique et une répartition des emplois à la fois tantôt plus concentrée (présence de pôles d'affaires) tantôt plus éparpillée (périurbanisation plus notable de certains emplois plus sensible à la charge foncière dans leurs choix de localisation). Cette singularité serait une conséquence des nombreux investissements réalisés dans le passé sous forme d'infrastructures de déplacement de plus en plus puissantes, et qui auraient modelé les localisations sans jamais rattraper durablement le retard entre l'offre de transport et les besoins induits par cette offre de transport du fait des permanentes relocalisations.

Mais pour bien comprendre le rôle joué par la mobilité dans la formation des prix immobiliers et surtout ne pas se précipiter sur le raisonnement consistant à dire qu'il suffit d'investir dans le transport pour faire baisser durablement les prix, il faut intégrer l'idée que l'évolution urbaine est un processus conjuguant une diversité de politiques urbaines plus ou moins bien articulées entre elles. Les moteurs du processus sont en effet multiples. La différenciation sociale nourrit la ségrégation sociale qui éloigne certains ménages de certains lieux d'emploi. Cette ségrégation sociale croissante protège les investissements patrimoniaux, ce qui n'est pas négligeable dans un temps de plus grande précarité des emplois et de précaution jalouse de transmission des héritages. Les communes où se concentrent les plus riches ne seront pas de ce fait inclinées à construire, même si elles en ont les possibilités physiques et financières. Certaines entreprises ont des raisons de s'éparpiller ou de se concentrer sans tenir compte des contraintes pour leurs employés, si le marché de l'emploi est ouvert ^[11]. L'élévation du prix des logements par rapport aux ressources expliquera la difficulté des primo accédants franciliens à accéder pour les catégories sociales plus modestes et ce processus sera aggravé en cas de bulle immobilière. De même cette difficulté de l'accession majeure par contre coup la demande locative sociale, l'investissement locatif privé privilégiant les secteurs les plus convoités mais où il n'y a plus de terrain ou de volonté politique de construire. Améliorer le système de déplacement ne contrarie le processus que pour un temps, avant un inévitable rattrapage, car le droit de l'urbanisme n'encadre pas très strictement les choix de localisation (et ce n'est pas un problème de laxisme) n'ayant pas la prétention d'en faire payer les conséquences financières pour les institutions. Le tort de toutes les méthodes d'évaluation des flux de déplacement est d'ignorer la dimension systémique qui caractérise le fonctionnement urbain. Si on veut vraiment profiter durablement des effets attendus des investissements transports il faudrait d'abord contraindre les relocalisations autrement que par le seul droit du sol...

Le progrès technique à augmenté notre possibilité de nous déplacer plus facilement et nous l'appliquons à une ville dont l'agencement spatial des éléments s'explique encore pour l'essentiel par des choix de localisation hérités de la période antérieure à ces progrès techniques. De la même façon tout l'attirail conceptuel et administratif de la planification de la ville est un héritage de la gestion de la ville à mobilité restreinte. On découvre à posteriori mais un peu tard qu'il n'y a pas de forme urbaine stable sans politique de la mobilité qui lui soit adaptée. Ou plutôt, quand on en a vraiment pris conscience il y a une vingtaine d'année, on n'a pas soupçonné que ce défaut puisse avoir un tel impact sur les marchés immobiliers dans les plus grandes agglomérations.

^[10] Jean CAVAILHÉS, économiste et chercheur à l'INRA Dijon, a mis en évidence, à partir des résultats des diverses enquêtes nationales du logement, une constance (dans le temps) des temps moyens des déplacements habitat travail, tant des habitants des unités urbaines que de ceux de leur couronne périurbaine (avec une très faible différence entre les deux lieux d'habitat), mais croissante selon la taille démographique des agglomérations. En revanche la corrélation dont je parle ici n'a pas, à ma connaissance, fait l'objet de recherche. Marcel BELLLOT a fait des travaux de ce type en 1985 sans mettre, à cette époque, une telle relation en évidence.

^[11] Et contribue en revanche à le fermer pour certaines catégories d'emploi au moins et pas uniquement pour les employés mais aussi pour les employeurs. Cf les conséquences des marchés immobiliers sur le recrutement des infirmières par exemple dans les hôpitaux parisiens.

On a cru que la périurbanisation jouerait un rôle de soupape sur les prix quelque soit la taille de l'agglomération. On n'avait pas compris la formation de la rente immobilière, ni prévu les comportements malthusien des collectivités. On découvre que la nécessité d'inventer de nouvelles régulations exige de changer notre lecture de la formation de la valeur immobilière.

Les méthodes d'analyses utilisées habituellement pour « expliquer » les prix sont plus performantes pour expliquer les écarts de prix entre les quartiers d'une agglomération^[12] que les écarts de prix entre agglomérations (ou les écarts de prix entre deux périodes différentes d'une même agglomération). La discordance entre emploi et habitat^[13] déjà plus forte dans les grandes^[14] agglomérations que dans les petites continuera de s'accroître si la concentration des emplois ou si la ségrégation sociale s'accroissent (en suscitant localement une rareté de l'offre de logements pour tous ceux qui ne sont pas candidats à la périurbanisation lointaine pour accéder à la propriété). La situation se bloque naturellement (la mobilité résidentielle, c'est-à-dire la possibilité de déménager, s'effondre dans certains segments de parc) si on mise pour la débloquer uniquement par l'injonction à faire plus de logement social ou si on espère rattraper cette évolution en facilitant encore un peu plus les déplacements. Ce qu'il faut c'est un interventionnisme supérieur des collectivités (et mieux concerté entre elles) pour faciliter l'ouverture à l'urbanisation en réduisant la discordance emploi/habitat comme le différentiel d'attractivité des territoires. Cela exigera, comme nous le verrons, une politique foncière plus active mais inévitablement coûteuse pour compenser un fonctionnement du marché favorisant naturellement plus de concentration d'emplois (pour certains emplois au moins) et plus de ségrégation sociale (dans certains territoires au moins). C'est cette contradiction qu'il faut résoudre par la politique d'aménagement et dont le schéma directeur sera le cadre, et c'est la première coordination qui s'impose entre les politiques publiques.

L'inaccessible coordination des politiques publiques locales.

Les conséquences néfastes de la cherté du logement.

Les causes de la cherté du logement sont moins le résultat d'une pénurie quantitative que la conséquence d'une dynamique urbaine impulsée par une politique des mobilités qui prétend satisfaire de la même façon toutes les demandes de mobilité. Les vrais ressorts de la dynamique urbaine actuelle seraient donc le désir des ménages (dans certaines catégories sociales) de rester entre eux et l'intérêt de certaines entreprises à se concentrer où à se disperser pour dans ce cas trouver un terrain meilleur marché. Mais les dommages de cette cherté, déjà considérables socialement dans le domaine du logement, et suffisamment connues (sans être correctement comprises) si on en juge par la couverture médiatique du sujet, sortent également du seul domaine du champ du logement. Mentionnons-les rapidement.

Les dommages environnementaux sont manifestes. Ils concernent les déplacements et les politiques énergétiques domestiques (chauffage). Pour les déplacements la critique urbanistique habituelle mettra l'excès inutile de mobilité sur le compte de l'insuffisante densité, comme si celle-ci était indépendante des facilités de déplacement. Ma position qui mériterait un trop long développement pour être repris ici est que nous ne savons pas réserver les facilités de déplacements aux déplacements longs mais moins fréquents. Au contraire la dynamique urbaine actuelle rend plus longs les déplacements fréquents. C'est sans doute de la faute des politiques de déplacements mais tout autant du fait du mauvais emploi des fonds disponibles dans les politiques du logement et de l'aménagement (ou de leur montant). L'essentiel des dommages environnementaux résulte en grande partie du fait que la mobilité

^[12] La surestimation du poids des variables comme l'accessibilité (le potentiel de personnes situées à une distance d'un lieu) sur la formation des prix est fréquente chez la plupart des spécialistes des transports. Elle est performante pour expliquer les écarts de prix entre quartiers d'une même agglomération (mais pas les écarts entre les prix moyens de deux agglomérations) et elle est de plus en plus relativisée par les différences de composition sociale des quartiers. Mais cela n'empêche pas de croire en une sorte de lien mécanique entre accessibilité et valeur foncière qu'il suffirait de taxer pour financer les infrastructures, comme Christian Blanc en a repris l'idée dans son approche du grand paris.

^[13] Voir les travaux de Jean Pierre Orfeuil et Marie Hélène Massot sur la ville cohérente, par exemple dans le rapport pour le Prédit intitulé : « Le concept de ville cohérente : réponse au débat entre la ville compacte et la ville étalée » Janvier 2009.

^[14] Voir sur ce thème mon article dans la revue Critique de Juin 2010.

est le palliatif de l'incapacité à contrarier l'évolution de la rente immobilière.

Les dommages économiques sont tout autant impressionnant. Le cumul des charges de logement plus de transport pour les ménages renchérit un coût de la main d'œuvre qui va expliquer le caractère filtrant socialement et fonctionnellement du tropisme métropolitain. Mais les délocalisations à l'échelle mondiale seront plus facilement qu'autrefois l'antidote de la cherté des villes. Nos campagnes désertées auront plus de facilité à prendre le virage touristique qu'à développer les petites villes créatives. Il serait sans doute trop rapide de dire que tout est dés à présent joué, mais on voit bien dans quelle mesure les questions urbaines impactent maintenant les questions d'aménagement du territoire sur une profondeur beaucoup plus grande qu'autrefois, exigeant que les deux champs soient mieux reliés entre eux dans le fonctionnement institutionnel.

La question du logement déborde donc très largement le champ strictement social mais le dire de cette façon (en relativisant la part d'explication par la pénurie quantitative), peut provoquer, dans l'état actuel des choses, la suspicion de ceux qui voient dans cette attitude une nouvelle ruse pour aller encore plus loin dans la financiarisation du domaine et donc dans sa rentabilité par certains acteurs urbains. Les acteurs urbains qui profitent du système de redistribution financier que constitue la dynamique urbaine actuelle sont devenus effectivement fort nombreux depuis que les propriétaires immobiliers sont devenus majoritaires et tout particulièrement dans les communes où sont maintenant concentrées les capacités de construction les moins coûteuses. Le défi politique à relever n'est pas minime.

Penser plus régulation que planification.

Cette interférence plus grande des effets des investissements locaux dans les divers domaines de compétences entre une diversité d'institutions est une conséquence de la mobilité plus facile. Elle remet en cause nos habitudes planificatrices de l'espace. Ces habitudes fondaient l'accord pour planifier sur une image, une représentation, de l'occupation du territoire futur, son enveloppe de constructibilité. On identifiait d'abord spatialement une limite entre l'interdit et le toléré. A partir de là chaque institution mettait en œuvre les projets de son choix à l'intérieur des compétences qui étaient les siennes et le marché retrouvait ses droits en exploitant les marges de liberté que l'exercice de planification lui avaient de la sorte consenti. Naturellement le droit prenait une importance considérable dans cette démarche, qu'il s'agisse de la délimitation des compétences institutionnelles ou de la constructibilité du sol. Les moyens financiers de faire étaient déconnectés du droit du sol et pour une large partie des compétences institutionnelles. C'est cette conception du partage des rôles entre les institutions publiques d'une part et entre ceux-ci et les acteurs privés d'autre part qui est devenue, qu'on le veuille ou non, caduque.

Cette conception de la planification et du rôle de chaque acteur ou institution n'était pas sans fondement culturel. Le lien entre densité mode de vie fournissait le prétexte aux urbanistes de prétendre défendre un modèle culturel fondé sur une façon de vivre la société au travers la densité. Les juristes et les morphologues du système bâti pouvaient combiner leurs réglementations pour projeter le développement urbain sans trop se préoccuper de sa faisabilité socio économique. C'est cette page de notre histoire urbanistique qu'il semble maintenant difficile mais nécessaire de tourner. Tant que le développement urbain toléré dans le futur était représenté sur un support cartographique, il restait à chaque institution qu'à définir ses priorités à court et moyen terme en termes de politiques opérationnelles, et de les concevoir comme publiques que si le privé se montrait défaillant. Le fait que les politiques publiques initiées par chaque institution différente interfèrent entre elles rend nécessaire d'en évaluer différemment les effets.

Pour illustrer ces jeux d'interférences ^[15] entre politiques urbaines nous montrerons ci après quelques exemples des inconvénients que peut induire une priorité trop appuyée dans une politique urbaine particulière, en la détachant trop de ses liens avec les autres politiques urbaines.

^[15] J'aborde plus longuement ces questions dans les ouvrages suivants. « Pour planifier les villes autrement » est paru en 2007 chez l'harmattan et chez le même éditeur en 2010 « Le grand paris, premier conflit né de la décentralisation ». Par ailleurs en 2010 également mais à la documentation française est paru le livre intitulé : « Etalement urbain et mobilité ».

Cela permettra indirectement de mettre l'accent sur les mécanismes de régulation à préférer au simple droit du sol et de cette façon introduira nos propos ultérieurs.

Les risques d'une priorité trop exclusive à la quantité de logements produits.

Lutter contre la pénurie quantitative ne fait pas sensiblement baisser les prix par lui-même mais satisfait quand même une proportion de mal logés ou de personnes en quête d'autonomie suivant la façon de compenser cette pénurie. Cet objectif réclamera du temps mais n'atteindra que tardivement les plus démunis si on confie la réalisation de cet objectif au seul marché plutôt que de donner priorité à l'extension du parc social au bon endroit, même si c'est plus cher. En outre il suppose d'avoir réussi à stabiliser le besoin de transports dans les grandes agglomérations. On a cru y parvenir dans le passé en multipliant les routes mais on en voit maintenant mieux les inconvénients. Dans les grandes agglomérations, elles se bouchent et il faut les déboucher au nom des priorités économiques du développement économique, ce qui stimule d'abord des relocalisations sans rapport pour la plupart avec le développement économique... Dans l'état actuel des choses, c'est-à-dire si pour peser sur les choix de localisation on exclut de modérer la vitesse pour certains types de flux et si on ne veut pas du péage de certaines infrastructures de déplacements reconnues comme économiquement prioritaires pour certains flux et non pour d'autres, on ne peut donc actuellement résoudre cette question à moindre prix pour la collectivité (*sans des politiques foncières très volontaires*) qu'en tolérant la poursuite d'une périurbanisation de plus en plus lointaine. Même s'il ne faut pas diaboliser ^[16] cette dernière, elle n'est pas non plus une solution satisfaisante à long terme. Tout mettre sur la promotion de transports collectifs rapides est tout aussi aberrant financièrement sans avoir plus d'efficacité par ailleurs, parce que la question est moins de faire passer les usagers des autos aux transports collectifs que d'éviter un excès inutile de spécialisation des sols supérieure, qui est à la vraie cause de la croissance des flux de déplacements au sein des bassins d'emploi. Or il n'y a pas actuellement de mécanisme de régulation efficace de la spécialisation des territoires. Il n'y a que le droit des sols qui n'empêche pas grand-chose et ne rapporte pas d'argent public contrairement à ce que pourrait rapporter une ponction des enrichissements privés pour alimenter les politiques publiques correctrices. Ainsi pourrait-on en même temps financer les besoins d'habitat induits par cette spécialisation accrue mais encore mieux les politiques foncières qui réduirait les inconvénients de la rente. Notre organisation institutionnelle au contraire promeut des mécanismes de péréquation qui organise la solidarité dans le mauvais sens. C'est ainsi que dans le transport ce sont les entreprises qui se dispersent (*et seront mal desservies par les transports collectifs*) qui compenseront par leur versement transport l'insuffisance du versement des entreprises qui se concentrent trop... Manque une modulation de la fiscalité des localisations en fonction de la réalité des charges (*et pas seulement de transport mais aussi du logement et de la politique de la ville car l'excès de concentration comme d'éparpillement réagit sur toutes ces politiques*) induites par ces localisations. Tout un discours ressassé depuis des décennies sur les supposées vertus économiques et sociales de l'accessibilité fonctionne donc comme un leurre idéologique, en masquant en fait un processus sournois de privatisation de l'argent public.

On retiendra donc que cet objectif de faire assez de logement globalement est très loin d'être suffisant. Il faut certes lutter contre la résistance à l'ouverture à l'urbanisation mais il faut savoir qu'y parvenir ne suffira pas à atteindre les objectifs visés de modération des prix. C'est plus une affaire d'équilibre entre les politiques urbaines que du démantèlement du supposé carcan réglementaire qui nous opprimerait.

Priorité au logement social.

Le logement social ne peut faire mieux que d'éviter d'avoir plus de logements « indignes » mais néanmoins coûteux.

^[16] Il me paraît personnellement évident qu'il faudra plus urbaniser différemment la couronne périurbaine des agglomérations que de s'enfermer dans la ville compacte, dense et mixte.

LA QUESTION DU LOGEMENT... suite

C'est un objectif suffisant pour motiver leur construction mais c'est un mauvais service à rendre à la défense ou à la promotion du logement social que de laisser croire que l'abondance de ces logements peut permettre d'atteindre des objectifs supérieurs. Il en faut certes plus qu'actuellement mais surtout il faut qu'ils soient mieux situés pour réduire le besoin de déplacements.

Tout cela resterait vain si on ne cherchait pas par ailleurs à contrarier les éléments du contexte qui, artificiellement, majorent leur demande. Si en parallèle la localisation des ménages et des entreprises n'est pas mieux contrôlée et/ou si les ménages relocalisés ne payent pas la conséquence sur les finances publiques de leur concentration excessive comme celle de leur éparpillement excessif, les investissements consentis pour plus de logement social ne feront pas reculer les logements locatifs indignes ni en nombre ni en coûts. On pourra s'interroger si moins de logements sociaux supplémentaires mais au bon endroit pour atténuer plus vite la demande de transport n'est pas plus efficace sur les prix... Cela dépendra très probablement du contexte.

Priorité au financement de l'accession à la propriété à caractère sociale.

L'accession sociale à la propriété est assurément une façon d'atteindre plus facilement les objectifs quantitatifs ^[17] qui ont, quand même, leur importance, mais tout dépend là encore de la façon de s'y prendre. Dissocier trop radicalement comme nous le faisons depuis les années 80 l'aide au financement du logement de celui de l'aménagement encourage surtout une périurbanisation très éparpillée (*prêts à taux zéro* ^[18]) ou la construction de logements locatifs privés là où il n'y a pas de pénurie de logement... Cela aurait aussi l'avantage de permettre de mieux coupler les aides aux logements aux objectifs d'amélioration environnementaux ou énergétiques.

L'idée parfois émise de contraindre les promoteurs de panacher leurs programmes (*mélanger social, accession aidée et non aidée*) peut dans un certain nombre de cas être intéressante (*en particulier dans des opérations publiques*), mais n'est pas une panacée car inapplicable partout. Elle a ceci de juste de reconnaître qu'il va bien falloir organiser des transferts financiers pour faciliter la construction de logements sociaux ou de logements aidés en certains lieux. Mais pourquoi cette péréquation serait-elle uniquement concentrée sur l'amputation du bénéfice du promoteur ou sur les ressources de ceux qui construisent des logements neufs non aidés ? Croire en sa généralisation manque de réalisme économique. Même s'il ne faut pas sortir cette suggestion du panel des solutions possibles, lui donner une trop grande place sera légitimement critiqué.

Il faut sortir d'une vision purement « nationale » de l'aide à l'accession. Il ne suffit pas d'avoir des zones 1, 2, ou 3 qui intègrent des montants financiers de prêts plus ou moins élevés. Il faut comme nous l'avons dit prendre la question de la rente de front et non latéralement. Cela va vouloir dire qu'il faut clairement dire que c'est le profit indu réalisé par des propriétaires qui devront, non pas payer les transports nouveaux (*comme l'a proposé la loi sur le grand paris qui raisonne à l'envers*), mais payer la rente qui empêche les nouveaux accédants d'accéder (*quitte à rembourser la société qui leur aura fait l'avance quand ils revendront ce logement aidé*). Nous sommes sur une péréquation de mon point de vue d'abord intra régionale qui aura besoin d'être minutieusement ciblée spatialement.

Priorité à la densité.

S'il ne faut pas contrarier uniformément ou inutilement des possibilités de densification, le coût et la durée du renouvellement urbain exigeront de partager la satisfaction des besoins existants par de nouvelles extensions urbaines, à rendre plus judicieuses que ce que nous avons laissé faire dans le passé faute de politique d'aménagement suffisamment entreprenante.

^[17] Les franciliens qui sont plus riches que les provinciaux sont 10% de moins à être propriétaires que les provinciaux. On voit que l'effet non contrôlé de la rente sur la difficulté d'accéder à la propriété des populations modestes qui le pourrait en province est probablement du même ordre de grandeur que le déficit national de logement...

^[18] Le prêt doit pouvoir effacer tout ou partie de la rente de localisation et on peut imaginer de le rendre remboursable pour certains au moins qu'à la revente du logement...

On peut mettre des limites à l'aide à l'accession en secteurs insuffisamment denses ou mal équipés, mais je pense qu'il faut très largement relativiser l'importance donnée au critère densité mis en avant par les urbanistes ^[19]. Les deux seules finalités de la densité qui méritent d'être prises en compte sont celles qui ont trait à la possibilité d'une desserte de transport collectif et à la proximité des équipements de proximité.

Les virtuels avantages d'une densité plus élevée pour d'autres objectifs que les deux que nous venons d'énoncer seront trop faciles à contrarier par des mesures inadaptées prises dans les transports (*pas de péage, trop de vitesse*). De même la concentration d'activités devra toujours payer son surcoût public, tant dans les transports, que dans les aides au logement ou en matière de politique de la ville.

Priorité aux transports collectifs nouveaux.

Très couteuses il convient comme pour le logement social ne pas leur demander plus que ce qu'elles peuvent apporter. Ils structurent moins l'espace en permettant de densifier ou de relever le défi de la compétitivité entre métropoles ou même en permettant de laisser la voiture au garage, qu'ils ne compensent l'obligation pour certains ménages de déménager quand ils changent d'emploi ou qu'ils peuvent faciliter, (*dans certains cas*) une régénération urbaine le long des réseaux. Ce sont là des objectifs intéressants mais à mettre en concurrence avec les autres objectifs à atteindre. Affaiblir le coût des déplacements pour des raisons d'équité dans la mobilité, si rien ne contrarie les relocalisations en leur faisant payer leur coût sur les finances publiques, va favoriser l'in-équité dans l'accès au logement ou à l'emploi. Il faudra d'autant plus favoriser la mobilité résidentielle (*permettre de pouvoir déménager*) par rapport à la mobilité quotidienne (*pouvoir se déplacer*) que la ville sera grande. Sans contrôle des localisations (et pas seulement réglementaire car l'urbanisme ne gère que des permis de construire et non pas les localisations dans un immobilier déjà construit) trop miser sur la seconde contrarie la première. Il sera donc aussi important d'investir dans de meilleurs transports collectifs centrés sur les finalités qui lui sont accessibles que de restructurer le réseau routier pour, soit modérer sa vitesse, soit créer des péages qui réservent cette vitesse à certains usagers. Il n'y a pas de politique de logement urbain qui puisse atteindre ses objectifs sans réorganiser celle des déplacements urbains. Le « *trop* » de transport est aussi dangereux et néfaste que le « *pas assez* » et les seuils de niveau de service optimum diffèrent selon les mobilités. Cela nous oriente vers un maillage urbain des transports collectifs qui couvre exhaustivement le territoire, bien distinct de transports interurbains visant les échanges entre bassin d'emploi non chevauchants. Ces transports urbains ne pourront pas être très rapides sauf en de rares exceptions où ils devront alors devenir payants (ou d'un tarif particulier). On ne devra pas être illusoirement obsédé par l'élévation d'un niveau d'accessibilité pour orienter les localisations (en général d'entreprises) mais beaucoup plus par celui de clarifier à partir de quand on arrête de faciliter de ne pas déménager en cas de changement d'emploi par le transport (quitte à aider au déménagement par d'autres politiques publiques). C'est bien la notion de droit à la mobilité qui n'est pas claire car posée à priori comme indépendante des types de déplacement, donc indépendante de son coût public. Ce critère de la limite au non déménagement rendu possible par la performance des transports, devrait selon moi remplacer dans les évaluations des infrastructures de transport celui du gain de temps (qui gardera uniquement sa pertinence pour les déplacements entre bassins d'emplois non chevauchants). Cette distinction permettra d'éviter des surinvestissements en transports collectifs en se calant sur des critères d'aménagement et pas simplement de rentabilité. Ainsi sortira-t-on la notion de l'équité dans la mobilité de son universalisme abstrait dont l'utilité idéologique est de masquer l'assignement à résidence.

^[19] Certains urbanistes voient dans ce dernier une sorte de garantie de la prise en compte du collectif, au détriment d'un individualisme forcené, ou qui lui attribuent la faculté de réduire les distances en automobiles. Ils recherchent au travers la densité un modèle urbain riche d'interaction sociale et on les comprend mais les ménages ont quand même le droit de faire valoir leurs préférences tant que les politiques publiques induites sont supportables.

Priorité à la politique foncière.

Comme il n'y a pas grand monde pour l'instant à en comprendre l'intérêt, le risque d'en faire trop en ce domaine peut paraître minime. Il existe néanmoins des effets pervers possibles. Le premier serait de ne pas indexer la collecte des ressources nécessaires sur ceux qui, dans l'état actuel des choses, tirent profit de la spéculation actuelle en étant convaincu que le prix de leur bien procède uniquement de ses qualités et de sa localisation et non de l'incapacité des institutions à éviter les dérapages spéculatifs. L'autre effet pervers possible serait de mal utiliser ces ressources en ne les concentrant pas suffisamment sur l'objectif d'offrir une alternative crédible à la périurbanisation lointaine aux accédants peu fortunés dans les territoires où cela tend à devenir impossible tout en améliorant la qualité urbaine des secteurs périurbains existants.

Priorité à la politique de la ville.

Les besoins sont immenses et cela peut donc être le tonneau des danaïdes, si on ne s'attaque pas suffisamment aux déterminants principaux de la spécialisation sociale à grande échelle et tout particulièrement à la maîtrise de la rente foncière et immobilière. La règle des 20% de logements sociaux de la loi SRU ne suffira pas à corriger la spécialisation sociale croissante impulsée par le fonctionnement normal du marché. Il faut porter les efforts plus en amont des processus de relocalisation autorisés par les investissements consentis dans les conditions de la mobilité, tout en modulant ces conditions selon le type de mobilité (c'est-à-dire leur impact sur l'organisation des niveaux territoriaux : quartier, bassin d'emploi, aire métropolitaine). Là également la recherche du meilleur équilibre entre pouvoir se déplacer et pouvoir déménagement devrait renouveler une notion de mixité idéalisée par les urbanistes qui privilégient les formes urbaines à leurs occupants. La question de la mixité ne peut pas plus que celle de la mobilité être rendue trop abstraite sans risque de ne plus savoir si ce que l'on cherche est accessible. Les enjeux de la mixité sont différents aux diverses échelles géographique et donc les inconvénients que la poursuite de cette mixité prétend contrarier va réclamer des mesures différentes et non la recherche d'un utopique modèle urbain unique.

Trouver les modes de régulations qui évitent les dérapages financiers des politiques urbaines en aval des choix de localisation des acteurs urbains.

Distinguer les politiques amont et aval aux choix de localisation.

Comment sortir du nœud des contradictions que nous nous sommes, nous même, fabriqué. Au fil de l'analyse j'ai fait valoir que la réponse était de moins investir dans des politiques publiques avales aux choix de localisation (*pour corriger à posteriori leurs conséquences collectives*) pour plus investir dans des politiques publiques en amont des choix de localisation. Ces politiques avales sont multiples. Elles concernent les politiques d'infrastructures ^[20] de déplacement (*qui suivent de prétendus besoins qui sont en fait l'expression d'une demande provoquée par une offre en déplacement au niveau de service insuffisamment différencié suivant le type de déplacement et désaccordé de l'agencement urbain préexistant*), le financement du logement (*amplifiée par l'absence de maîtrise de la rente foncière et immobilière*) ou la politique de la ville (*conséquence de la ségrégation sociale à la grande échelle*). Les politiques amont concerneront elles la politique foncière, le droit du sol (*qui aura des contreparties fiscales*), la fiscalité des localisations (*faire payer à certains contribuables au moins, les conséquences sur les politiques publiques en aval de leurs choix de localisation ce qui peut se faire par une modulation spatiale des taxes existantes*)

^[20] Considérer la politique des déplacements comme aval aux choix des localisations est une révolution conceptuelle qui mettra du temps à se faire. On a tellement clamé dans le passé leur rôle structurant que la chute sera rude. Les choix de localisation en tiennent compte mais à côté de tants d'autres critères que ceux-ci sont devenus les plus importants.

LA QUESTION DU LOGEMENT... suite

et celle de la mobilité (*modulation des vitesses, tarification de l'usage des infrastructures* ^[21]). Leurs finalités seront de donner la possibilité de neutraliser les effets de la rente foncière et immobilière sur les localisations choisies par les acteurs urbains, de rendre moins nécessaires leurs corrections, en puisant des ressources auprès de ceux qui accaparent cette rente à leur profit.

Il s'agit donc d'inventer un mécanisme régulateur qui ne soit pas interne à un domaine de gestion des villes mais bien plurisectoriel (*urbanisme, transports, logement*). Pour cela il pourrait paraître judicieux de reformer le partage des compétences entre les collectivités. Il faudra certainement y parvenir un jour, mais en faire le préalable est la meilleure façon de rendre cette réforme impossible. L'état catastrophique des rapports interinstitutionnels me laisse penser qu'il est plus judicieux de chercher à rendre réformable (*plutôt que reformer d'en haut*) les institutions en leur donnant les moyens d'établir des priorités partagées. Les meilleures réformes sont celles qui ratifient de bonnes pratiques qui se sont mises en place sans attendre la loi, au travers des expérimentations d'acteurs locaux plus conscients et plus capables d'innovation que d'autres. Le SCOT devrait comporter un volet programmatique à dix ans qui donne accès à des fonds communs. Il existe déjà le versement transport que l'on peut élargir spatialement, il lui faut, en plus, maintenant son équivalent dans l'aménagement. *Trouver les nouvelles modalités d'une plus grande intégration des politiques urbaines qui ne mise pas autant qu'actuellement sur la compatibilité juridique des divers documents d'urbanisme ou procédures de planification sectorielle.*

Le Grenelle a commencé à l'esquisser en proposant de regrouper certaines procédures existantes de planification locales sectorielles. Trouver un mécanisme fiscal régulateur n'est pas rigoureusement dans la ligne d'une décentralisation qui est partie de l'idée d'une distinction des compétences sectorielles en les associant à des périmètres géographiques. Le détour par une fiscalité commune additionnelle ciblé sur les dépenses publiques qui permettent d'en économiser d'autres, me paraît la solution la plus respectueuse de l'esprit de la décentralisation sans impliquer recentralisation. Ceci pourrait se mettre en place au travers un processus expérimental progressif associant des institutions locales volontaires, pour bâtir un cadre d'évaluation permettant les négociations inter-institutionnelles nécessaires à l'établissement de contrats territoriaux entre les institutions, calés sur une planification inspirant des programmations communes. L'innovation principale consisterait à chercher à mettre en cohérence à l'échelle des pays pour les petites villes ou villes moyennes, d'autres territoires pour les plus grandes (*la région pour l'île de France*) les politiques en amont et aval aux choix de localisation des acteurs urbains.

Quelles politiques (*aval*) correctrices des localisations des acteurs urbains ? Ces politiques en aval (*infrastructures de déplacement, aides au logement, politique de la ville*) sont évaluables de diverses manières : en coût de fonctionnement comme d'investissement public ou privé, comme en énergie ou en CO₂. Mais que permettent-elles d'atteindre, en opportunité économique pour les entreprises, dans la satisfaction de l'habitat (*si on souhaite intégrer les avantages du contexte urbanistique*), ou dans la possibilité de changer d'emploi sans déménager et encore en accessibilité des ménages aux équipements. Dans quelles mesures se nuisent-elles mutuellement ou sont-elles substituables les unes aux autres ? Dans quelles mesures les objectifs atteints le sont-ils autrement ^[22] ?

^[21] Signalons ici deux absurdités communes à ceux qui isolent les mesures concernant la mobilité de leurs conséquences sociales, environnementales et économiques. La première absurdité est l'obsession de l'unification tarifaire des transports collectifs comme preuve d'équité sociale (alors que cette équité dans la mobilité quotidienne entraîne plus d'iniquité résidentielle), et la deuxième est le refus acharné du péage d'infrastructure alors que l'on accepte une taxation égalitaire des carburants. C'est une partie de cette taxation des carburants qu'il convient de proportionner aux charges d'entretien induites par les différents types de véhicules sur les infrastructures et à la vitesse autorisée en zone urbaine selon la fréquence du type de déplacement (en n'avantageant pas l'habitat travail).

^[22] L'important sera, à mon avis, de sortir du simplisme de la recherche d'un gain de temps qui bien qu'illusoire continue de rendre la grande ville aussi inéquitable que trop gourmande en ressources non renouvelables. Il y aura des bassins d'emploi où il sera préférable de faire deux fois moins de logements sociaux que dans un autre mais de pouvoir les mettre au bon endroit pour réduire des besoins en mobilité qui pèsent sur le coût des logements d'autres ménages.

Quelles politiques incitatrices (*en amont*) des localisations des acteurs urbains ? Ces politiques (*foncier, urbanisme, fiscalité de la mobilité ou des localisations*) encadreront les choix de localisation en dépassant la stricte approche réglementaire (*juridique*) mais en se préoccupant de sanctionner des choix pour alimenter financièrement les politiques aval. Toute l'architecture de la démarche vise cet objectif.

Cela n'interdit évidemment pas des péréquations entre les territoires mais la présente démarche vise à les réserver à ce qui est exceptionnel, c'est-à-dire à ce qui concerne plus l'aménagement du territoire que l'aménagement urbain donc des niveaux institutionnels plus élevés.

En conclusion. Vers un approfondissement de la décentralisation.

Il s'agit d'une approche de la décentralisation qui mise moins sur le renforcement d'une capacité d'arbitrage en regroupant beaucoup de compétences sur un plus vaste territoire, mais plutôt d'une approche contractuelle généralisée mais encadrée pour stimuler la capacité de négociation entre des institutions responsables mais dont les compétences ne pourront jamais sans dommage être rigoureusement autonomes les unes des autres. Il tente de dépasser le mythe du territoire pertinent pour une compétence donné dont l'arbitraire peut avoir des inconvénients différents selon que le territoire sera trop petit ou trop grand. Cette approche ne fait pas sienne l'idée que toutes les contradictions se résolvent par le simple jeu de la concurrence que ce soit entre les acteurs urbains en lutte pour la maîtrise des sols ou par les institutions locales toutes chargés d'une petite partie de la régulation de cette concurrence. Le rôle de l'État est considérable mais concerne d'abord, me semble-t-il, ses missions régaliennes. Cela irait dans le sens d'un retrait partiel de ses interventions directes (*l'État gestionnaire*) mais en contrepartie renforcerait peut être son rôle d'organisateur (*de garant de la transparence démocratique*) des procédures d'évaluation des politiques locales. Les deux grandes nouveautés qui sont le plus en rupture avec nos façons de faire actuelles concerne surtout deux champs : la politique foncière et la fiscalité des localisations qui sont évidemment indissociables puisque l'une permet l'autre. Pour la politique foncière il importe de rapidement définir des taxes qui réduisent les stratégies actuelles de rétention foncière. De même la constructibilité impliquerait des obligations comme en Allemagne. Sinon je propose d'alimenter deux fonds, l'un d'aménagement et l'autre de la mobilité (*incluant un versement transport modulable selon les conséquences des localisations*), aux échelles territoriales évoqués précédemment dont les finalités sont la réalisation du volet programmatique des SCOT et sont cogérés par les mêmes institutions, répartissant ensemble les aides aux projets qui auront été communément sélectionnés. Les modalités pratiques de mises en œuvre sont multiples mais réclament un travail collectif, difficile à faire aboutir sans une vision d'ensemble que nous avons cherché à cerner.

Marc WIEL, Urbaniste / Juin 2011

Le lecteur trouvera aussi p.41 la NDL du livre de Marc WIEL « Le grand Paris », paru aux éditions de L'Harmattan en 2010

<i>2055, Le colloque de Carnac</i>	N°004	2002
<i>(Une) Agriculture socialement acceptable</i>	N°006	2003
<i>Allocation universelle & Développement durable</i>	N°019	2006
<i>Associations : quelles perspectives ?</i>	N°003	2002
<i>(L') Association, un espace démocratique ?</i>	N°021	2007
<i>Artisanat 2030</i>	N°017	2006
<i>(La) Banque de demain</i>	N°020	2006
<i>Bioinformatique et décryptage des génomes</i>	N°027	2008
<i>Capitalisme (DD, dernier avatar du)</i>	N°032	2009
<i>Climat, la grande erreur</i>	N°033	2010
<i>(Le) Clonage, un enjeu de société</i>	N°005	2003
<i>Collectivités Locales (Futur des)</i>	N°015	2005
<i>Commerce 2030</i>	N°031	2009
<i>(La) Communication scientifique et technique</i>	N°030	2009
<i>Démocratie for ever</i>	N°014	2005
<i>Désurbanisation</i>	N°013	2005
<i>Développement Durable dernier avatar du Capitalisme</i>	N°032	2009
<i>Dévolutions britanniques et la question anglaise</i>	N°012	2004
<i>Économie présentielle (résidentielle)</i>	N°029	2009
<i>Mais à quoi peut bien servir une Entreprise</i>	N°015	2005
<i>(Le) Fédéralisme en question</i>	N°007	2003
<i>Le 21e siècle sera féminin (Malraux : l'anti-prophétie)</i>	N°036	2010
<i>Ferroviaire : la transversale européenne</i>	N°018	2006

<i>Forêt au futur : Canada & France</i>	N°011	2004
<i>Identité et Mobilité</i>	N°030	2009
<i>(Redessiner) Industrie Agro – alimentaire bretonne</i>	N°000	2001
<i>Élargir la focale en locale (Journalisme)</i>	N°037	2011
<i>Libertés & Sécurités / Sécurités & Libertés</i>	N°033	2010
<i>Localisation des entreprises et développement territorial</i>	N°010	2004
<i>Logement, la grande question ...</i>	N°039	2011
<i>Mars 2035 (Destination privilégiée de l'exploration spatiale)</i>	N°038	2011
<i>Mobilité et Identité</i>	N°030	2009
<i>Pêcheurs responsables</i>	N°022	2007
<i>Poésies 2035</i>	N°034	2010
<i>Population, Urbanisation, Pollution</i>	N°026	2008
<i>(Les) Port bretons et la Bretagne</i>	N°023	2007
<i>Post-salariat 2020 ou jamais</i>	N°008	2003
<i>Pouvoirs politiques et hiérarchie enchevêtrée</i>	N°009	2004
<i>Prospective et futurologie</i>	N°024	2007
<i>Prospective et psychanalyse</i>	N°025	2008
<i>Référendums européens (France – Irlande – Pays Bas)</i>	N°029	2009
<i>Renversement éco-financier (Le grand)</i>	N°034	2010
<i>Retraites, la vraie question</i>	N°001	2002
<i>Science & Littérature</i>	N°031	2009
<i>(Vers un) Small Business Act européen</i>	N°006	2003
<i>Télécommunications (Futur des)</i>	N°016	2005

Tourisme 2030	N°035	2010
Urbanisme, Aménagement et Développement Durable	N°028	2008
Villes (La fin des)	N°002	2002

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

Au début du 21e siècle, certains humains n'ont plus de corps. Grâce aux miracles de la nanotechnologie, ils sont devenus des reproductions électroniques appelées « engrammes ». C'est grâce à cette dématérialisation qu'ils peuvent voyager dans l'espace, se dispersant à la recherche d'une vie extraterrestre. Et justement, à bord d'un des vaisseaux d'exploration stationné au-dessus d'une planète inhabitée, un équipage est témoin d'un étrange phénomène : l'érection de tours orbitales par de mystérieux visiteurs, à l'intérieur desquelles les attendent de fabuleux présents, dont un vaisseau supraluminique ...

Mais en voulant rapporter une partie de ces merveilles sur Terre, l'engramme Peter ALANDER risque d'offrir à l'humanité un cadeau qu'elle ne peut accepter !

Sean WILLIAMS & Shane DIX
Orphelins de la Terre (T1) : Les Envoyés
Bragelonne – 2008 – 380 pages

A la suite de

Mais on ne peut pas écrire la présentation du Tome 2 sans dévoiler l'évènement principal qui s'est produit dans le Tome 1

Sean WILLIAMS & Shane DIX
Orphelins de la Terre (T2) : Les Rescapés
Bragelonne – 2009 – 380 pages

Les deux premiers tomes de cycle (combien y aura-t-il finalement de livraison ?) sont dignes des meilleurs ouvrages de science-fiction ; on ajoutera néanmoins un souci de vulgarisation de quelques données de mécanique quantique qui pourraient dérouter certains lecteurs Mais, en se laissant porter par l'aventure, on n'est guère obligé de consulter les tableaux synoptiques proposés par les auteurs.

Bon voyage galactique !

PhS

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

S'il est devenu un lieu commun d'annoncer et souvent de dénoncer une prétendue uniformisation du Monde, il conviendrait plutôt, au-delà de la convergence des préoccupations planétaires, de se demander si nos sociétés ne sont pas désormais avant tout gouvernées par un idéal massivement partagé de singularité, et travaillées en leur cœur par les multiples processus de singularisation qui en découlent.

L'auteur du présent ouvrage suit à la trace les effets en tous domaines de cette expansion singulariste ; ce qui le mène à prendre acte, comme il est devenu urgent de le faire, d'une radicale déstabilisation de nos approches du social et du politique.

Au-delà du bouleversement induit des habitudes les plus enracinées de la pratique sociologique, c'est toute notre conception de l'individualisme et, avec lui, de nos manières de faire société qui est remise en question.

Le temps est venu de concevoir et de mettre en œuvre une nouvelle articulation entre les enjeux collectifs et les épreuves des individus, susceptibles de singulariser l'étude des phénomènes sociaux. Il s'agit donc de rien moins que de bâtir une sociologie pour les individus.

Danilo MARTUCELLI

La société singulariste

Armand Colin – 2010 – 265 pages

L'auteur fait l'hypothèse que la montée des singularités témoigne d'une transformation structurelle majeure, visible dans un grand nombre de domaines et de pratiques, nous amenant plus et autrement que par le passé à percevoir la singularité des êtres, des choses et des situations. Elle met en porte-à-faux la sociologie qui s'est longtemps caractérisée par une sensibilité peu dirigée vers les phénomènes singuliers.

C'est ni plus ni moins ce que Alvin TOFFLER expliquait dans son livre majeur « *La troisième vague* » paru en français en 1980 et dont l'analyse centrale portait sur les phénomènes de démassification. Le « *Réseau Pi* », précurseur de FUTUROUEST s'était alors mis en veille pour en vérifier les biens fondés dès les années 1984-1986.[NDL]

La consommation commune de produits permet de se reconnaître entre individus singularisés, non pas en termes de fermeture groupale, mais par le repérage d'une similitude de goût chez l'autre. Bien des groupes de consommation ou affinitaires, notamment entre jeunes, sont déjà de cette nature : le partage d'un goût commun sert de témoin à une singularité partagée. La publicité l'a bien repérée depuis quelques années. Si le rang d'un individu était donné par la voiture qu'il possédait, désormais c'est à la voiture d'un individu de lui ressembler.

Les phénomènes de masse n'ayant nullement disparu dans nos sociétés, ne viendraient-ils pas remettre en question la singularisation de nos sociabilités ? En tout cas, comment minimiser le poids des grands événements sportifs ou musicaux, des mouvements de foule et de célébration, des mobilisations collectives et des rituels religieux ou politiques en ce début du 21^e siècle ? Cependant, la continuité apparente cache une différence de taille. Désormais, les « masses » sont davantage – sinon autant – un objet d'observation que d'expérience directe. Les individus ont surtout un regard – grâce notamment à la télévision – sur les mouvements de foule. La participation aux expériences de masse passe ainsi moins par un processus continu d'immersion que par une série de participations fugaces, distantes, négociées et commentées avec des proches.

La foule est désormais à distance de soi.

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

Pour DM, si l'individualisme naît d'une méfiance envers la société, le singularisme ne s'affirme qu'à partir de la reconnaissance du commun.

Dans l'individualisme, la tension essentielle se situe entre le bonheur collectif et les intérêts personnels – d'où la crainte historique des libéraux que la société n'écrase les individus. Dans le singularisme, la dialectique entre le soi et les autres est radicalement différente parce qu'il n'existe pas de singularité sans relation au commun ; passage d'une philosophie de la conscience à une conception intersubjective des individus.

Dans le domaine économique proprement dit, il se peut que les écarts de richesse soient, dans un avenir proche, encore plus importantes et mieux tolérées qu'aujourd'hui, au fur et à mesure que la préoccupation pour l'expression de la singularité s'affirme au détriment de préoccupations pour l'égalité sociale – une attitude nettement accentuée par une politique de gestion de la main d'œuvre favorisant l'individualisation salariale.

Pour DM, la confrontation de son hypothèse avec l'existentialisme est incontournable. Pour Sartre, il s'agit, par les biais d'une analyse existentialiste, d'intérioriser l'extérieur – la situation – et d'extérioriser l'intérieur – la conscience. C'est cette dynamique qui lui permet d'articuler des éléments singuliers avec l'unité d'une personne. Vertes, lors de sa conversation avec le marxisme il accordera plus de poids aux médiations sociales des individus. Cependant la philosophie sartrienne reste la même : à un « premier » Sartre, proprement existentialiste, où la liberté est étudiée avant tout comme une épreuve personnelle, succède un « second » Sartre, où la liberté est davantage insérée dans la dialectique entre le sujet historique et le sujet personnel, mais dans les deux cas, c'est-à-dire tout au long de sa vie, un homme se comprend, tôt ou tard, à partir d'un projet qui le condense tout entier.

La montée des singularités engage une transformation de la sociologie. Elle force à concevoir, au sens fort du terme, une sociologie pour les individus visant à transmettre une compréhension de la vie sociale à leur échelle, leur permettant de comprendre à quel point ce qu'ils éprouvent est un effet filtré de la société. Parfois, ce filtrage expose plus ou moins directement un individu aux changements structurels, mais dans bien d'autres situations, cette diffraction se fait par des chemins sinueux. Le but est de comprendre, à partir de l'individuation dont chacun est doublement sujet (actif et passif), les mouvements sociétaux de singularisation qui nous, engendrent.

Au milieu de la très forte sociétalisation d'expériences propres au singularisme, l'intelligence de soi passe plus que jamais par l'intelligence de la société.

Dans la dernière partie de son livre, Danilo MARTUCELLI propose un « précis », un « manuel » de travail pour les sociologues qui n'est pas sans rappeler les productions de Jean-Claude KAUFFMAN réalisées à partir de ce qu'il nomme les « entretiens compréhensifs » qui complètent très fortement les approches habituelles de la sociologie.

Reste à savoir si ces prismes d'analyse sont vraiment universels L'auteur ne le précise pas.

LF

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

La désoccidentalisation du Monde a commencé.

L'Occident qui se croyait surpuissant se découvre déficient. Aux conséquences de l'arrogance (guerre en Irak, crise financière, péril climatique) succèdent les crises de l'impuissance (incapacité politique, crise identitaire, crainte des classes moyennes). L'angoisse gagne les Occidentaux.

Pourquoi s'inquiéter de l'avenir d'un Occident qui a fait tant de mal ? Parce que l'Occident a deux faces : la face sombre, certes, mais aussi la face claire, celle qui fait de lui le creuset des idéaux de liberté et de démocratie en lesquels il faut continuer à croire. Mais alors, que faire et par où commencer ?

D'abord prendre la mesure exacte de cette désoccidentalisation du Monde, de l'impuissance économique et symbolique dans laquelle sont plongés l'Europe et les USA.

Ensuite, comprendre que ceux qui sont souvent désignés comme coupables ne sont pas les ennemis de l'Occident. Le monde arabe en général et la rive Sud de la Méditerranée en particulier, à l'issue de la crise de transition qu'ils traversent, seront de vrais partenaires. La Chine, elle, construit une nouvelle Grande Muraille économique et politique avec l'Asie du Sud-Est, qui impose à l'Europe et à l'Occident de réinventer un projet

Hakim EL KAROUI

Réinventer l'Occident

Flammarion – 2010 – 245 pages

C'est sous l'angle économique que HEK engage sa réflexion en notant que la crise économique dans laquelle nous sommes entrés en 2008 n'est pas une crise financière, c'est une crise de la demande, conséquence de la stagnation excessive de la demande intérieure en Europe et aux USA, due elle-même à une exigence de rentabilité trop élevée. Pour suivre le rythme, les économies occidentales ont vendu leurs bijoux de famille. Avec quoi vont-elles rembourser leurs dettes aujourd'hui et demain ?

Dès lors, deux solutions subsistent : la coexistence de Pays à croissance faible, chômage élevé et revenus faibles avec d'autres Pays à croissance forte, chômage faible et revenus élevés ; ou l'éclatement de l'Euro. Comme il est peu probable que les opinions publiques des Pays à revenus élevés acceptent longtemps de payer pour les plus faibles, on ne doit pas sous-estimer le risque à moyen terme qui pèse sur l'existence même de l'Euro.

Pour l'auteur, la réponse qui sera fournie par les Occidentaux est vraisemblablement la question politique des années à venir, celle qui engage notre vivre-ensemble mais aussi la stabilité de nos organisations démocratiques.

Ce qui est frappant c'est à quel point la désoccidentalisation du Monde est le produit des Occidentaux eux-mêmes : ce sont des évolutions internes aux sociétés occidentales qui expliquent la situation actuelle, bien avant l'émergence des nouvelles puissances.

Cette réalité est source d'inquiétude : on a laissé faire. Elle peut aussi l'être d'espoir : une bonne partie de la solution est entre nos mains. Mais pour être efficace, la réponse doit être juste : il faut identifier les vrais problèmes et ne pas se tromper de cibles.

Il y a des sujets sur lesquels HEK ferait mieux de ne pas s'aventurer, comme celui du changement climatique (des disharmonies climatiques, pour être précis) sur lequel il ne connaît pas grand-chose et se contente de répéter les approximations diffusées par les médias qui sont très loin de refléter la problématique posée.

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

Sur l'Islam, on aimerait être convaincu, mais le doute reste très fort. On hésite entre considérer l'auteur comme un naïf ou un affabulateur.

Il y a donc bien aujourd'hui un conflit entre le monde musulman et l'Occident. Mais le choc est moins un « choc des civilisations » qu'un « choc des temporalités ». C'est le temps de la crise de transition contre le temps de la modernité. C'est le même processus qui a cours, en France, avec les enfants d'immigrés, dans un contexte différent. Mais rien d'inéluctable, d'ontologiquement incompatible, de conflit obligé.

Voire Certes, l'Histoire est bien une spirale qui ne revient jamais exactement au même point, mais la situation du monde musulman rayonnant jusqu'au 12e siècle et optant brutalement pour le repli et l'obscurantisme, ce n'est pas un mythe. L'auteur est bien imprudent de penser que le refus actuel de la modernité [démocratie, égalité homme-femme, religion strictement privée, pluralisme, refus du servage ...etc...] n'est que temporaire alors qu'il dure depuis des siècles

Dans la description de la Chine, il est nettement plus convaincant même s'il passe un peu vite sous silence la dualité de la « philosophie » chinoise actuelle, avancée et prononcée, « ni monothéisme – ni athéisme ».

Dans le chapitre V « Réinventons-nous », il propose des pistes de réflexions dont une bonne partie concerne la France.

Plutôt qu'un débat sur l'identité nationale ostensiblement tourné vers le passé, il serait plus utile d'organiser un débat sur les nouvelles manières d'être français, en se tournant vers l'avenir, en partant de la fragmentation sociale, de l'immigration, de l'individualisation, en les considérant comme des données et pas comme des regrets, et en regardant devant et non derrière.

Sur le protectionnisme équilibré et négocié avec les partenaires de l'Union Européenne, Hakim El Karoui reprend le discours développé dans « L'avenir d'une exception » et largement inspiré des thèses d'Emmanuel Todd. Rien de nouveau en ce domaine, un chapitre « réchauffé » pourrait-on dire. Sur ce point, se reporter à la NDJ parue dans FuturWest N°32.

Quant au devenir de l'UE, faire référence à ce qui s'est passé en 1834 avec la création du Zollverein (Union Douanière Allemande) sous l'égide de la Prusse qui avait permis de réaliser l'union politique allemande, n'est-ce pas justement prendre un exemple du passé alors que par ailleurs il nous exhorte à nous projeter dans le futur ?

Pour s'inventer il faut devenir réaliste et ne pas avoir peur. L'auteur plaide donc pour une nouvelle rationalité fondée sur quatre concepts : l'égalité, la vérité, la réciprocité, l'identification. Ces quatre concepts doivent donner une nouvelle signification au concept global d'Occident.

Mais, qui sera – car il en faut bien une – la locomotive ? Sûrement pas la France

LF

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

Comment un certain désir s'y prend-t-il pour impliquer des puissances tierces dans ses entreprises ? C'est le problème de ce qu'on appellera en toute généralité le patronat, conçu comme un rapport social d'enrôlement. Marx a presque tout dit des structures sociales de la forme capitaliste du patronat et de l'enrôlement salarial. Moins de la diversité des régimes d'affects qui pouvaient s'y couler. Car le Capital a fait du chemin depuis les affects tristes de la coercition brute. Et le voilà maintenant qui voudrait des salariés contents, c'est-à-dire qui désireraient conformément à son désir à lui. Pour mieux convertir en travail la force de travail il s'en prend donc désormais aux désirs et aux affects. L'enrôlement des puissances salariales entre dans un nouveau régime et le Capitalisme expérimente un nouvel art de faire marcher les salariés.

Compléter le structuralisme marxien des rapports par une anthropologie spinoziste de la puissance et des passions offre alors l'occasion de reprendre à nouveaux frais les notions d'aliénation, d'exploitation et de domination que le Capitalisme voudrait dissoudre dans des consentements du salariat joyeux.....

Frédéric LORDON

Capitalisme, désir et servitude (Marx & Spinoza)

La Fabrique – 2010 – 220 Pages

Les rapports sociaux du Capitalisme puisent dans une plus large gamme que ne peut l'aborder une lecture économiciste, et ceci pourtant sans rendre impossible d'en offrir une vision conceptuellement unifié ... mais à la condition de disposer d'un concept unificateur, par exemple, celui du conatus, cette force désirante au principe de tous les intérêts, ce désir – intérêt au principe de toutes les servitudes.

La capture (des serveurs) suppose de faire se mouvoir les corps au service de ...

La mobilisation est donc sa préoccupation constitutive. Car c'est finalement une affaire très étrange que des personnes « acceptent » ainsi de s'activer à la réalisation d'un désir qui n'est primitivement pas le leur ; et la seule force de l'habitude – celle de l'omniprésence des rapports patronaux sous lesquels nous vivons – peut faire perdre de vue l'immensité du travail social pour produire du « se mouvoir pour autrui » à d'aussi larges échelles.

Sans s'y réduire, le rapport salarial n'est possible qu'en faisant de la médiation de l'argent le point de passage obligé, le point de passage exclusif du désir basal de la reproduction matérielle.

Toutes les données de structure – la contrainte actionnariale, la concurrence, les déréglementations du marché du travail, les transformations managériales de l'organisation – ont pour effet de modifier la situation passionnelle des agents et l'intensité avec laquelle ils luttent pour leurs objets de désir. La violence se propage donc le long des chaînes de dépendance aussi bien intra qu'interentreprises, portée par la radicalisation des enjeux auxquels sont confrontés les agents du fait de l'intensification des pressions ambiantes, et selon l'implacable logique qui veut que les violences exercées soient proportionnelles aux violences subies.

Conatus = Chez Spinoza : effort de toute chose pour persévérer dans son être. [Larousse]

Les salariés sous l'emprise de l'entreprise et de ses commandements comme les citoyens sous l'empire de l'Etat et de ses lois.

Comment les hommes se tiennent à une entité souveraine et à ses normes, c'est une question de philosophie politique. Dans quelle combinaison de désirs et d'affects, c'est une question de philosophie politique spinoziste. C'est bien ici que se montre son extraordinaire généralité, car d'abord philosophie des pouvoirs et des normes identifiés stricto sensu comme politiques (ceux de la Cité et de son gouvernement), elle se révèle en fait philosophie des pouvoirs et des normes de toutes natures, repérables dans toutes les institutions sociales.



DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

Même aux « coaches », l'écart qui s'ouvre entre le mandat que leur confie le commanditaire, mandat de produire l'amour du destin productiviste, et la rhétorique humaniste du travail sur soi stoïcien et l'émancipation psychanalytique, ne peut pas ne pas apparaître béant.

Quelles que soient leurs méthodes, les pratiques épithumogéniques d'entreprise ne peuvent cacher leur finalité profondément adaptative et leur projet véritable d'amener les enrôlés à l'accommodation individuelle et même, plus encore, à la transfiguration de la contrainte, mais hors tout questionnement de la contrainte.

En ce lieu où l'anthropologie spinoziste des passions croise la théorie marxiste du salariat, s'offre l'occasion de penser à nouveaux frais ce que sont l'exploitation et l'aliénation, c'est-à-dire finalement à nouveau « discuter » le capitalisme, quoique toujours au double sens de la critique et de l'analyse. Avec aussi, à terme, l'espoir que, de discutable, le capitalisme finisse par entrer dans la région du dépassable.

Combien d'entreprises capitalistes resterait-il, les individus dégagés de la clause de nécessité matérielle ?

Le livre de Frédéric Lordon est intéressant par son ambition légitime, bien qu'on puisse regretter le style pesant d'une écriture dense qui mériterait d'éviter les redondances.

In fine cependant, l'impression persiste qu'il mélange beaucoup de notions de nature et de portée différentes pour étayer ses démonstrations. Il semble mélanger, pour ne pas dire confondre, l'exploitation (économie), l'aliénation (ergonomie) et la domination (psychanalyse et politique). [NDL]

LF

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

Accroissement des températures, vagues de sécheresse, hausse du niveau de la mer... De nombreux scientifiques estiment que le siècle prochain verra l'un des plus grands bouleversements climatiques que la vie sur Terre ait connu [...]. Laurence Tubiana, François Gemenne et Alexandre Magnan plaident en faveur d'une politique d'adaptation proactive qu'il revient à chaque État de mettre en place, parallèlement aux mesures déjà existantes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit de passer d'un mode « réactif » d'adaptation à un mode anticipatif [...]. Les auteurs dressent un panorama des impacts climatiques à venir et de la façon dont ils affecteront les sociétés humaines. Ils font le point sur les actions concrètes déjà prévues par les PANA [plans d'action nationaux sur l'adaptation] et abordent le délicat problème du financement de ces politiques, offrant un aperçu des diverses modalités envisageables pour une coopération internationale.

Laurence TUBIANA – François GEMENNE – Alexandra MAGNAN
Anticiper pour s'adapter / Le nouvel enjeu du changement climatique
Pearson – 2010 – 205 pages

La lutte contre le changement climatique est le plus souvent associée à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Dans les négociations internationales, l'objectif affiché est de stabiliser leur concentration dans l'atmosphère à un niveau tel qu'il permette d'« éviter toute interférence dangereuse avec le climat ». Cet objectif supposerait à lui seul une transformation radicale de nos modes de production et de consommation, dans tous les secteurs de l'économie. En attendant, certains impacts du changement climatique sont désormais inévitables, et parfois irréversibles. Si ceux-ci interviendront majoritairement dans le futur, pour les auteurs, les premiers signes sont aujourd'hui largement perceptibles dans divers endroits du monde : sécheresses prolongées (Afrique subsaharienne), érosion des sols, hausse du niveau de la mer (Maldives), tempête (Xynthia)...

Les sociétés devront s'adapter pour se protéger de ces impacts. Les efforts d'adaptation engagés d'abord à l'échelle locale (notamment des États) devront compléter les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre à une échelle plus globale ; les premiers ont vocation à gérer les conséquences inévitables du changement climatique, tandis que les seconds visent à lutter contre le phénomène à sa source. Si les sociétés se sont toujours adaptées grâce à des transformations de leur environnement, de leur économie ou de leur contexte géopolitique, le changement climatique s'annonce comme une transformation particulière : ses conséquences directes et indirectes vont affecter l'ensemble des sociétés, dans toutes les facettes de leur développement, mais de façon très inégale selon les pays.

L'ouvrage définit le concept même d'adaptation et ses spécificités dans ses trois dimensions : d'abord en tant que processus évolutif à travers les répercussions du changement climatique sur les activités humaines, ensuite en tant qu'état en fonction des territoires et de leur « vulnérabilité », définie à partir de critères physiques, géographiques, mais également humains. Enfin, l'adaptation n'est pas seulement un concept, c'est aussi un objet politique ; elle est devenue un sujet à part entière au sein des négociations internationales sur le climat, au point de représenter désormais un enjeu crucial du succès de la coopération internationale en la matière. Elle constitue même une monnaie d'échange pour les pays en développement, qui ont fait du financement de l'adaptation par les pays industrialisés, responsables majeurs du changement climatique, la condition de leur participation à un accord global sur le climat.

Pour certains pays, l'adaptation est aujourd'hui le nouveau nom du développement même si les deux concepts recouvrent deux réalités différentes. Et les moyens d'adaptation d'un pays ne correspondent pas aux priorités du développement économique. Dans la pratique, les programmes d'adaptation vont se combiner avec les aides au développement, voire s'y substituer. Le livre présente des applications concrètes des diverses stratégies d'adaptation, très variables selon les pays en fonction de

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

l'intérêt des pays à mettre en œuvre de telles stratégies à l'échelle locale ou plus largement au niveau de politiques nationales. Enfin, les flux migratoires associés au changement climatique ne peuvent envisagés que comme une solution de dernier recours, une preuve manifeste de l'échec de l'adaptation, même si pour les migrants eux-mêmes cela apparaît parfois comme la seule stratégie possible d'adaptation.

Pour les auteurs, l'adaptation « s'impose bien comme l'un des enjeux essentiels, mais souvent mal connu, de la lutte contre le changement climatique. Elle touche à la capacité des sociétés à établir des compromis entre différentes ambitions et contraintes de développement, mais aussi entre différents choix de vie en collectivité, à différentes échelles de temps et d'espace, pour bâtir des projets collectifs soutenables».

En conclusion, les auteurs présentent des trajectoires d'adaptation et de développement soutenable. L'adaptation va donc toucher les pays plus pauvres (donc sans moyens) tout comme les pays industrialisés (et émergents) à l'origine des effets du changement climatique. Les uns et les autres seront affectés soit très directement, soit indirectement par effet de dominos. Pour tenir compte des échelles de temps, l'adaptation des sociétés humaines doit être planifiée et organisée, car on ne pourra pas compter seulement sur des processus naturels. Car le temps pourrait bien jouer contre nous. S'adapter est donc devenu incontournable aujourd'hui, au Nord comme au Sud. Ce serait dangereux de promouvoir des formes d'adaptation non adaptées aux spécificités du contexte local. La voie de l'adaptation au changement climatique constitue une des conditions d'un développement véritablement soutenable.

Un tel ouvrage paru il y a quelques décennies aurait pu paraître futuriste, voire apocalyptique. Depuis que le changement climatique apparaît comme plus qu'une hypothèse, mais bien une menace plus ou moins forte selon la vulnérabilité des sociétés et selon leur capacité à s'en prémunir par des stratégies d'adaptation adaptées. Concrètement, d'une conférence internationale à l'autre, on en semble loin et il faut souvent attendre des catastrophes comme Katrina ou Xynthia pour voir les lignes bouger. Certes, la prévention coûte cher, mais les compagnies d'assurances, de plus en plus sollicitées, pourraient bien plaider pour des stratégies d'adaptation (ou de prévention) réalistes. Les auteurs, au fait des négociations internationales, sont bien placés pour poser les bonnes questions, à défaut d'être sûrs des solutions, tant celles-ci varient d'un contexte à l'autre. Et en la matière, la science apparaît encore d'un secours modeste, tant les incertitudes sont grandes.

RM

Pour compléter : Amy DAHAN DALMEDICO « Les modèles du futur (économie et climat) » - NDL dans FuturWest N°33.

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

Aujourd'hui, nouer des amitiés, développer des relations professionnelles ou encore constituer un groupe passe, pour un nombre croissant d'individus, par l'Internet. Pourtant, la croyance ingénue selon laquelle cette technologie serait, par nature, désocialisante persiste. Tout internaute serait-il aspiré dans une « réalité virtuelle » ? Éloigné de son monde, de ses proches, de son corps même, renaîtrait-il dans un cyberspace désincarné ? Ce mythe masque les liens étroits du réel et du virtuel, et fait fi de l'impossibilité de séparer pratiques sociales et usages informatiques. Continuer à penser le Web comme un espace qui transcende notre réalité est une erreur d'évaluation lourde de conséquences théoriques et politiques. Car les pratiques informatiques relèvent bien souvent du détournement : les usagers domestiquent les ordinateurs et s'en emparent pour explorer de nouveaux possibles personnels ou collectifs.

Si cette reconfiguration de notre être en société ne va pas sans risques, elle est aussi porteuse de surprises : sous le regard du sociologue, le Web invente des modalités neuves et fécondes du lien social.

Antonio A. CASILLI

Les liaisons numériques (Vers une nouvelle sociabilité ?)

Seuil – 2010 – 340 pages

L'auteur engage rapidement le questionnement : la surenchère de dons et de contre-dons chez les Internauts marque-t-elle un éloignement de l'esprit mercantile ? Le Web, pour certains, est fondamentalement anticapitaliste. Le libre partage d'informations est fermement ancré dans les technologies et dans les pratiques sociales des réseaux. Même le succès de services commerciaux tels les réseaux de networking social ou les jeux vidéo multi-utilisateurs ne se base que sur la bonne volonté et sur l'envie de donner.

Richard Barbrook utilise un incipit moqueur « Un spectre hante la Toile : c'est le spectre du Communisme ». Il soutient très sérieusement que l'Internet est en train d'abolir la seule forme de propriété privée qui compte dans la société de l'information actuelle : la propriété intellectuelle. La difficulté qu'il y a d'empêcher la libre circulation des contenus sur l'Internet a transformé toutes les tentatives anti-piratage des deux dernières décennies en victoires à la Pyrrhus.

Les politiques de l'accès digital sont pour la société de l'information ce que le welfare state a été pour la société industrielle. Dans la mesure où la redistribution sociale des richesses, la solidarité et l'assistance passent désormais par les réseaux, toute restriction de l'accès à l'Internet se traduirait pour les sujets exclus par une perte d'informations, d'aménités et de ressources.

AAC s'interroge sur les natures des amitiés en ligne.

Il constate qu'en général, dans une communauté de blogs, plus la présence de personnes venant de sa propre région et parlant la même langue est importante, plus grand sera le nombre de liens d'un blogueur. En outre, les chercheurs ayant testé la stabilité de ces liens en ont conclu qu'ils sont plus solides et plus serrés que les liens établis avec des usagers résidant dans d'autres Pays. Cette conclusion n'a peut être rien de surprenant, mais elle n'en est pas moins révélatrice de l'accord entre espaces réels et espaces virtuels.

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

Sans en faire une généralité, l'auteur cite le cas des Netizens californiens qu'il a rencontré et dont il a analysé le fonctionnement.

Ceux-ci étaient présentés comme « déconnectés des organisations politiques traditionnelles tels les partis républicain ou démocrate », tout en étant dotés de valeurs et d'opinions bien définies. Ils ont tendance à être libertaires, matérialistes, rationnels, experts en technologie ... Ils ne sont pas politiquement corrects et rejettent les dogmes au nom de la recherche de solutions pour un problème à la fois, et préfèrent les discussions aux plateformes programmatiques.

Dans la seconde partie du livre « Quête de corps, quête de soi », AAC explore les cheminements que suivent des Internauts pour « se forge » un corps différent de celui dont ils ont hérité physiquement et mentalement.

Dans un tableau de la page 152, il montre les différences entre Sonia – jeune femme née sous ce prénom et qui se déconsidère à ses propres yeux régulièrement – et « Olivia », la jeune femme qu'elle s'est construite sur le Web et qu'elle a investie progressivement pour transformer ses aspects physiques et ses croyances. Etonnant !

A tous les niveaux du débat public, une contradiction se niche dans notre manière de parler des médias numériques. Ces technologies, dont le but est d'établir une connexion entre les usagers, sont sans cesse accusées d'empêcher l'interaction authentique. Le temps passé à cliquer d'une page à l'autre sur l'Internet serait du temps soustrait à la rencontre en face à face avec nos proches, nos amis, nos partenaires. D'où nous vient cette idée que les échanges par claviers interposés seraient désocialisants ?

Où l'on constate aussi que lorsque les sciences sociales s'attaquent à l'étude du vivre ensemble à l'heure des réseaux numériques avec leurs outils analytiques classiques, leurs conclusions ne sont pas univoques. Il est difficile, voire impossible, d'estimer si nous sommes « plus ou moins socialisés » que nous ne l'étions auparavant dans un monde sans ordinateurs. La vraie question est plutôt celle du type de structures sociales que l'essor des technologies informatisées semble encourager. Quel aménagement des entités sociales – individus, groupes, institutions – reflète le mieux la société en réseaux ?

Page 251, l'auteur propose deux schémas qui explorent les combinaisons entre liens faibles – sociabilité forte et inversement liens forts et sociabilité faible

La remarque de fond que l'on peut faire sur les analyses présentées par Antonio A. CASILLI ressort de la situation particulière des individus ou collectifs qu'il explore et des interrogations qui vont avec. Ne s'agit-il pas de questions propres au délitement des relations sociales en milieux très urbanisés. Les enquêtes menées dans les territoires « ruraux » montrent qu'on y est plutôt dans la culture du « et », c'est-à-dire une socialisation à la fois traditionnelle et en même temps ouverte sur les pratiques résilientes

On peut aussi renvoyer le lecteur à l'ouvrage de Gérard AYACHE « Homo sapiens 2.0 » dont la NDL est parue dans *FuturWest N°31*.

LF

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

Parmi les centaines de lois scientifiques, on peut en relever quelques-unes – à compter sur les doigts de la main – en l'occurrence quatre principes très simples qui contrôlent et imposent des limites à tout ce qui se passe dans l'Univers.

Ces principes apportent un éclairage nouveau à des concepts tels que l'énergie et la température, tout en expliquant pourquoi chaque chose se produit comme on l'observe et avec le devenir que l'on sait. Dans cet exposé qui se veut succinct, Peter Atkins explique les principes de la thermodynamique et ce qu'ils impliquent. Ces quatre lois, dont le caractère est incontournable, sous-tendent tout ce qui se passe aussi bien dans le présent que dans le futur.

Peter ATKINS

Les 4 grands principes qui régissent l'Univers

De Boeck – 2010 – 110 pages

Nous avons bien affaire à un exposé « succinct » mais il n'en faut pas moins être très attentif pour saisir la quintessence de ce qui est exposé. En tout cas, ce n'est pas fait pour les obscurantistes de tous poils.

Cinq chapitres scandent notre voyage :

- CH01 Le principe zéro de la thermodynamique : la notion de température.
- CH02 Le premier principe de la thermodynamique : la conservation de l'énergie.
- CH03 Le deuxième principe de la thermodynamique : l'augmentation de l'entropie.
- CH04 L'énergie libre : le travail disponible.
- CH05 Le troisième principe de la thermodynamique : l'impossibilité d'atteindre le zéro absolu.

Quelle que soit la température, la population relative d'un état varie exponentiellement avec l'énergie de cet état. Le fait que, lorsque la température est augmentée, des états de plus haute énergie sont progressivement remplis de molécules signifie que celles-ci se déplacent de plus en plus vivement (comprenant en cela les rotations et les vibrations qu'elles subissent). Dans un solide, ceci correspond à des atomes qui, par rapport à leurs positions moyennes d'ancrage, vibrent de plus en plus fort. Manifestement, agitation et température sont des concepts qui vont de pair.

Le premier principe de la thermodynamique est essentiellement basé sur la conservation de l'énergie, c'est-à-dire sur le fait que l'énergie ne peut être ni créée ni détruite. Les lois de conservation – en l'occurrence toutes celles qui stipulent qu'une propriété ne peut être modifiée – ont une origine très profonde et c'est là une des raisons qui expliquent pourquoi les scientifiques, et les thermodynamiciens en particulier, sont si enthousiasmés lorsque rien ne se produit. Il existe un célèbre théorème, le théorème de Noether, énoncé par le mathématicien Allemand Emmy NOETHER (1882-1935), qui affirme qu'à chaque loi de conservation correspond une certaine symétrie.

Ainsi, les lois de conservation sont basées sur divers aspects de la configuration de l'Univers dans lequel nous évoluons. Dans le cas particulier de la conservation de l'énergie, la symétrie concernée est celle de la configuration du temps. L'énergie se conserve parce que le temps est uniforme : le temps s'écoule en effet continuellement, il ne s'agglutine pas pour s'écouler ensuite plus vite – c'est-à-dire se dilater -, puis à nouveau s'écouler plus lentement.

Le temps est une coordonnée dont la structure est régulière. S'il devait s'agglutiner puis s'éparpiller, l'énergie ne se conserverait pas. Bref, le premier principe de la thermodynamique repose sur un aspect structural tout à fait fondamental de notre Univers et, sans le savoir, les premiers thermodynamiciens cherchaient à en déceler la configuration.

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

L'entropie s'avère être une mesure de la « qualité » de l'énergie emmagasinée. Dans le cadre de cette première rencontre avec le concept, nous assimilerons l'entropie à du désordre : si la matière et l'énergie sont distribuées de manière désordonnée, comme dans un gaz, l'entropie sera alors élevée. Par contre, si la matière et l'énergie sont stockées de façon ordonnée, comme dans un cristal, l'entropie sera faible.

La dissipation de l'énergie justifie, dans sa version abstraite, tous les mécanismes liés au fonctionnement de notre organisme. Mieux encore, cette gigantesque machine à vapeur qui se trouve dans le ciel, notre Soleil, représente une extra-puissante fontaine d'énergie qui, au fond, est à la base de toutes ces constructions de structures. Nous vivons tous grâce à la dissipation spontanée de son énergie, et le simple fait de vivre se traduit par une dispersion de désordre dans le milieu qui nous est extérieur : nous ne pourrions survivre sans un milieu extérieur.

Concernant la température et l'énergie, l'auteur précise plus loin que nous savons que le coefficient de performance tombe à zéro lorsque la température de l'objet en cours de refroidissement approche zéro Kelvin. Ceci revient à dire que lorsque la température d'un objet à refroidir avoisine le zéro absolu, il faut fournir une quantité de travail – effet Joule – de plus en plus importante, atteignant en définitive l'infini, pour enlever à l'objet de l'énergie sous forme de chaleur.

On en conclue qu'il est impossible de refroidir un objet jusqu'au zéro absolu en faisant intervenir une séquence de processus cycliques.

« Ce voyage, à vous couper le souffle, au cœur de la thermodynamique – des pompes à chaleur à l'Univers tout entier – vous permet de comprendre les lois fondamentales de cette science qui, en soi, est fascinante.

Atkins est passé maître dans l'art d'exposer ces principes de la thermodynamique, en n'hésitant pas à aller au fond des choses, tout en combinant la simplicité du style à la délicatesse de l'expression. Lire ce livre procure un réel plaisir ! »

Paul DAVIES, auteur de Goldilocks Enigma / Cosmic jackpot.

PhS

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

Aujourd'hui, l'énergie est au cœur de l'actualité mondiale. Que ce soit en France lors du « Grenelle de l'Environnement », dans les entreprises ou dans nos ménages, on ne parle que d'énergie. Les médias nous abreuvent d'informations sur le sujet pour nous inciter à faire des économies d'énergie et à développer le recours aux énergies dites « renouvelables ».

Pourtant, les solutions proposées font encore débat pour savoir quelle énergie choisir : nucléaire ou éolienne ? Solaire ou biomasse ? Et que signifie l'expression « charbon propre » ? Et pourquoi le prix du pétrole grimpe-t-il au point que l'on proclame qu'il n'y en aura bientôt plus ? Et si c'est le cas pourquoi donc le prix dégringole-t-il ensuite ?

« Car l'urgence est là » nous répètent les médias à cause, principalement de l'augmentation des gaz à effet de serre qui menacent le système climatique et d'une économie mondialisée dépendante de régions politiquement instables mais riches en pétrole, gaz ... comme le Moyen Orient, l'Afrique ou le Caucase. Que fait l'Union Européenne dans tout cela ? Et tout ce gaz en Russie !

Difficile de s'y retrouver quand on n'est pas spécialiste ! Tel est le constat dressé par l'auteur qui a pris le parti de nous aider à mieux comprendre les grands enjeux de l'énergie. En prenant volontairement le contrepied du « politiquement correct », il propose ses réponses à 101 questions-clés destinées à nous éclairer entièrement sur le sujet : la sécurité d'approvisionnement énergétique de l'Europe, la géopolitique de l'avenir, l'avenir du pétrole, les crises énergétiques, le développement soutenable

Samuele FURFARI
101 questions sur l'énergie
Technip – 2009 – 240 pages

Effectivement, avec SF on est loin du politiquement correct et surtout des discours catastrophistes et irresponsables des grands médias dont les acteurs ne préparent pas leurs dossiers et se contentent de répéter comme des perroquets des petites phrases choc entendu ici ou là dans le microcosme parisien.

Ainsi du pétrole pour lequel l'auteur nous met en garde contre les postures de « poker menteur » entre les opérateurs qui surestiment leurs ressources économiquement exploitables et ceux qui, délibérément, font l'inverse. Sans oublier des réserves immenses en terre russe ou en off shore brésilien, pour se contenter de ces deux cas ?

Est-ce que l'efficacité énergétique ça marche ? Oui, répond SF, y compris dans les Pays en Développement on produit les mêmes quantités d'objets que par le passé avec moins d'intrants énergétiques. Quel avenir pour les énergies dites « renouvelables » ? Modeste assurément compte tenu de leur faible impact énergétique comparé à celui du pétrole ou du charbon. Seul le nucléaire tient la route, et de loin ... mais il reste encore très critiqué par les milieux écologistes. Pourquoi les adaptations au changement climatique sont-elles difficiles ? Pourquoi les sceptiques du « carbocentrisme » sont-ils si peu écoutés ? Pourquoi le gaz naturel est-il appelé l'énergie de l'avenir ? Pourquoi un oléoduc Bakou – Tbilissi – Ceyhan ? Comment la Chine influence-t-elle la géopolitique de l'énergie ? Qu'est-ce que le pacte du Quincy ? Comment transformer la crise actuelle en bienfait ? ...etc.....

A l'issue de la lecture du livre de Samuele FURFARI, nous renvoyons le lecteur vers le site www.futurovest.com où, dans la rubrique « conférences », il trouvera celle de Samuele FURFARI organisée en Avril 2010 à Lorient sur le thème prospectif « Paix et énergie dans le Monde », par le Groupe FUTUROUEST.

Nous renvoyons également à la NDL de l'ouvrage de Société Française de Physique, sous la direction de Jean-Louis BOBIN « L'énergie dans le Monde » => **FuturWest N°28**.

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

D'où vient l'Univers ? Et d'où vient qu'il y a un Univers ?

Irrépressiblement, ces questions se posent à nous. Et dès qu'un discours prétend nous éclairer, nous tendons l'oreille, avides d'entendre l'écho du tout premier signal : les accélérateurs de particules vont bientôt nous révéler l'origine de l'Univers en produisant des « Big Bang sous terre » ; les données recueillies par le satellite Planck nous dévoiler « le visage de Dieu » ; certains disent même qu'en vertu de la Loi de la Gravitation l'Univers a pu se créer de lui-même, à partir de rien

Le grand dévoilement ne serait donc devenu qu'une affaire d'ultimes petits pas ? Rien n'est moins sûr Car de quoi parle la Physique quand elle parle « d'origine » ? Qu'est-ce que les théories actuelles sont réellement en mesure de nous révéler ?

A bien les examiner, les perspectives que nous offre la cosmologie contemporaine sont plus vertigineuses encore que toute ce que nous avons imaginé : l'Univers a-t-il jamais commencé ?

Étienne KLEIN

Discours sur l'origine de l'Univers
Flammarion – 2010 – 185 pages

Le doute n'est plus permis : l'Univers n'est pas statique.

Il peut même se lire comme un « grand récit ». Cette vérité désormais banale – sauf pour les obscurantismes religieux – mérite néanmoins qu'on lui rende justice, qu'on la comprenne pour ce qu'elle est, le résultat d'une aventure extraordinaire et tumultueuse dans le champ des idées. Il est arrivé au cours des siècles précédents qu'elle soit évoquée dans des termes voisins de ceux que nous utilisons aujourd'hui, mais c'est au détour des années 1930 qu'elle a brusquement gagné une signification neuve et, surtout, une portée inédite.

La physique quantique et la théorie de la relativité générale s'appuient sur des principes et des concepts complètement différents, en un sens contradictoires les uns avec les autres.

Mais on ne s'en rend généralement pas compte, car leurs domaines de validité sont bien distincts : la physique quantique est reine lorsqu'il s'agit de décrire le monde de l'infiniment petit, celui de l'atome, des particules élémentaires et de tous les phénomènes qui se produisent à toute petite échelle ; la relativité générale l'est à son tour lorsqu'il s'agit de décrire le monde de l'infiniment grand, celui des galaxies, des amas de galaxies et de tous les phénomènes qui mettent en jeu de très grandes quantités de matière et d'énergie.

Jusqu'à présent, aucune expérience n'a pu explorer de systèmes physiques dont la description théorique nécessiterait les deux théories à la fois. Cela tient au fait que l'une et l'autre concernent des domaines ou des situations qui, dans notre environnement, ne se recouvrent pas et sont mêmes bien séparés : il y a d'une part les phénomènes quantiques, d'autre part les phénomènes gravitationnels. Mais, point capital, une telle séparation ne pouvait avoir cours dans l'Univers d'avant le mur de Planck, lorsque celui-ci était à la fois de toute petite taille et gorgé d'énergie : à cette époque, dont nul ne sait combien de temps elle dura – ni même si cela a un sens de se poser cette question -, les dimensions spatiales étaient si minuscules et les énergies si colossales que la matière et l'espace-temps s'enchevêtraient, se mélangeaient tant et si bien qu'aucun calcul ne sait aujourd'hui traduire cette situation avec exactitude.

Descendre jusqu'au chaos primordial et s'y sentir chez soi.

Georges Braque

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

De très nombreuses citations éclairent les chapitres du livre de E.K.

La théorie des supercordes apporte un résultat dont la portée est capitale : elle prédit que la température de l'Univers ne peut être supérieure à une certaine valeur maximale, de sorte qu'elle n'a jamais pu être infinie, à aucun moment de son histoire. A cette limite supérieure de la température sont associées des limites supérieures de la densité et de la courbure de l'espace-temps. Cela signifie que ces grandeurs n'ont pas non plus pu dépasser certaines valeurs. L'Univers n'a donc jamais été ponctuel (sa taille n'a jamais été nulle ni sa densité infinie), ce qui revient à dire que la singularité prétendument originelle dont on a pris l'habitude de parler n'a jamais eu lieu. En d'autres termes, si la théorie des supercordes est exacte, le Big Bang tel que nous le concevons ordinairement n'a pas pu se produire. Reste à déterminer par quoi il convient de le remplacer.

Les objets fondamentaux de la physique quantique ne sont ni des corpuscules ni des ondes comme en physique classique, mais précisément des « champs quantiques » qui ont la propriété de s'étendre dans tout l'espace. Surtout, ils ne peuvent s'annuler partout en même temps : à un instant donné, un champ quantique n'est jamais égal à zéro dans tout l'espace. Tout se passe en somme comme si champs quantiques et espace adhéraient les uns à l'autre, d'une façon impossible à défaire.

L'alternative est d'une simplicité biblique.

Soit l'Univers a eu une origine, que la science n'a pour le moment pas saisie : dans ce cas il a été précédé par le néant, par une absence totale d'être. Soit l'Univers n'a pas eu d'origine : dans ce cas, il y a toujours eu de l'être, jamais de néant ; dès lors, à l'évidence, la question de l'origine de l'Univers ne se pose plus, elle n'était qu'un problème mal posé, mais elle se trouve remplacée par une autre question, celle de l'être : pourquoi l'être plutôt que rien ?

Concernant les questions qui se posent avec « la matière noire » et « l'énergie noire » (96 % de l'Univers !), l'auteur se montre prudent quand au choix à opérer, car nul ne sait si le problème de la matière noire constitue, pour la physique, une crise législative (de l'exactitude ou de l'universalité des Lois) ou une crise ontologique (de la complétude de son mobilier actuel). Mais dans un cas comme dans l'autre, son corpus théorique ne devrait pas en sortir tout à fait indemne.

Ce qui est désormais certain, c'est que la matière visible, ordinaire, benoîtement constituée d'atomes, celle qui compose nos corps, les étoiles et les galaxies, n'est en réalité qu'une frange du contenu de l'Univers, son écume visible.

L'énergie noire, il faudrait la repeindre en rose.

Jacques Réda

Que conclure ?

Que nous sommes incapables de décrire et peut-être même de concevoir un changement qui concernerait le néant. S'il est « seul au monde », celui-ci ne saurait être le sujet du verbe « changer », puisqu'un néant auquel nous attribuerions la capacité de changer, la potentialité de devenir autre qu'il n'est, serait déjà quelque chose, c'est-à-dire le contraire du néant qu'il est. Dès lors, si l'Univers a une origine, c'est-à-dire s'il a résulté d'une extraction hors du néant, celle-ci est indicible. Sur elle, nous ne pouvons que faire silence. Silence respectueux, cela va sans dire.

Un livre exceptionnel écrit par un vrai pédagogue !

PhS

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

Non à la réévaluation du Yuan. Non à la présence de Google à Pékin sans censure idéologique. Non à la présence de l'US Navy au large des côtes chinoises.

Non au rachat des entreprises américaines par les Chinois et leurs 2500 G\$ de réserves. Non à l'ingérence de Pékin dans la politique économique et budgétaire de Washington.

Entre la Chine et les USA, la rivalité a fait place à la « guerre fraîche » ; nous assistons au passage à la guerre froide. Et après ?

François Lenglet décrit les étapes d'un affrontement commencé voilà quarante ans dans le secret des chancelleries ; il a repéré les divers terrains où les deux grands d'aujourd'hui se défient – de l'espace aux fonds sous-marins, de Wall Street à Hong Kong, des espionnes de la Green Valley aux pirates de l'Internet. Enfin, il a bâti les scénarios de cette confrontation. Édifiant et inquiétant.

François LENGLET

La guerre des Empires (Chine / USA)

Fayard – 2010 – 245 pages

Tout comme la défaite de la Guerre 1914-1918 a stimulé le désir de puissance de l'Allemagne, le siècle de l'humiliation a alimenté une énergie de la revanche sans limites. Comme l'Allemagne, la Chine a connu son traité de Versailles, mais il a duré cent ans. Il a été d'autant plus durement ressenti que le Pays avait été des siècles durant au faîte de la puissance. Jusqu'en 1800, l'Empire du Milieu est à la fois la plus grande économie mondiale et la civilisation la plus avancée. Pour des raisons que les historiens peinent encore à éclaircir, le Pays a raté la première révolution industrielle, à la fin du 18e siècle, et s'est enfoncé. Quoi de plus douloureux que de ne conserver de la puissance que le souvenir ?

L'auteur utilise ensuite la méthode des décennies pour rendre compte des évolutions chinoises, en datant du départ de la décennie en question.

Ainsi 1969 : Rendez-vous secret à Zhongnanhai.

Si l'ouverture de la Chine intervient alors, c'est que Pékin a tiré des leçons profitables de la réconciliation avec les USA. D'abord, elle a apprivoisé le monde du dehors, en éprouvant le rapport de force avec les USA. Rapport de force qui n'est pas si défavorable : Nixon et Kissinger ont conforté les Chinois dans l'idée que rien de grand ne peut se faire sans eux. Même pour être réélu sur son sol, un président américain a besoin de la Chine. Ainsi rassurée, elle peut ouvrir sa porte. Prudemment, mais sans trembler.

Ainsi 1979 : Mariage et double bonheur.

L'économie mondiale du 21e siècle naît dans une gigantesque salle surchauffée de Pékin, où des centaines de délégués communistes habillés de gris et bleu sirotent leur thé vert en somnolant. C'est là que, le 13 Décembre 1978, Deng Xiaoping prononce le discours qui va ouvrir la Chine au Monde, devant le 3e plénum du Comité Central. Une harangue intitulée « Emanciper son esprit, rechercher la vérité dans les faits et ne plus faire qu'un pour regarder ensemble vers le futur. » Traduit au sabir communiste, le titre aurait pu être « Bienvenue dans l'économie de marché ». Ce discours est une bombe. Deng, après avoir fait quelques genuflexions convenues devant la pensée du camarade Mao, y annonce l'ère de la « démocratie économique », où entreprises, unités de production et collectivités locales seront responsabilisées dans leur gestion.

Ainsi 1989 : Les bouchers de Tian Anmen.

Lors de la crise asiatique de 1997, la Chine la joue « soft » en maintenant inchangée la valeur du Yuan, malgré la perte de compétitivité qu'elle subit vis-à-vis de ses voisins. A quoi doit-on cette bonne volonté inhabituelle ? Tout d'abord, la fermeté n'est pas si difficile puisque la Chine a dévalué en 1994 de 50 % contre le Dollar, ce qui lui offre quelque marge. La forte dépréciation du Yuan intervenue alors est même l'une des raisons du déclenchement de la crise asiatique. Ensuite, avec ce sacrifice qui n'est

DU COTE DES FUTURS POSSIBLES

suite

qu'apparent, la Chine achète à bon compte un brevet d'honorabilité. Elle peut désormais se prévaloir d'avoir œuvré pour préserver la stabilité de la région. C'est un brevet qui a du prix car la Chine négocie alors son entrée dans l'Organisation Mondiale du Commerce. Une fois intégrée à l'OMC, elle n'aura plus à subir les sermons de l'administration américaine pour se faire octroyer du bout des lèvres les privilèges commerciaux dont elle a besoin.

Ainsi 1999 : Le temps de la guerre hors limites.

L'ascension chinoise ne doit pas grand-chose au « consensus de Washington », via le FMI. Le Fond recommande de privatiser l'économie ? La Chine ne le fera pas, et préfère restructurer les entreprises d'Etat pour diviser leur nombre par quatre en dix ans. Les épigones de Milton Friedman recommandent de libéraliser le compte de capital du Pays, et de rendre convertible la devise sur les marchés des changes internationaux ? Pékin s'est toujours refusée à le faire, et contrôle strictement entrées et sorties des capitaux, ainsi que la valeur de sa monnaie : décider du taux de change qui convient la conjoncture en ignorant superbement les marchés financiers. Le dogme libéral recommande d'abandonner le contrôle du crédit, au profit d'une banque centrale qui gère l'approvisionnement de l'économie en liquidités en fixant les taux d'intérêts ? La Chine fait fi de tout cela et garde ses bons vieux leviers : ce sont les fonctionnaires du gouvernement central et des provinces qui actionnent le robinet du crédit, en fonction des impératifs politiques du moment. Le plan de relance de 2009 a été particulièrement efficace pour cette raison là.

Ainsi 2009 : Quand la Chinamérique explosera.

Les désordres financiers s'accompagnent de troubles sociaux au cœur même de la Chine en croissance. Auparavant c'étaient les exclus de la modernisation qui renâclaient, en organisant des jacqueries dans les campagnes. En Mai 2010, les ouvriers des « joint-ventures » commencent à se rebeller contre les horaires de bêtes de somme et les salaires misérables. En clair, l'explosion de la bulle est imminente

De la Chine ou des USA, la Pays qui parviendra à obtenir ou à conserver la monnaie mondiale est assuré de financer sa croissance à bon compte et d'imposer sa politique monétaire. Il sera affranchi des lois qui entravent les simples mortels puisqu'il attirera sans avoir à séduire. Autant dire que le prix de cette compétition est élevé. Et il n'y aura qu'un seul gagnant !

La guerre de la monnaie aura donc bien lieu, comme, pour François Lenglet, auront lieu aussi les guerres des mers, du cyberspace, de l'or noir ... ou des modèles.

In fine, un ouvrage remarquable qui vient parfaitement compléter un autre ouvrage de ce haut niveau, « Que pense la Chine ? » de Mark LEONARD.

NDL dans **FuturWest N°30**.

LF

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

« Nous serions capables d'éteindre le soleil et les étoiles, parce qu'ils ne rapportent pas de dividendes. »

Ces mots que Keynes a tracés il y a plus de soixante-dix ans ont des accents prophétiques. Notre planète semble prise en tenailles entre un changement climatique inexorable et l'épuisement programmé des ressources fossiles, au premier rang desquelles le pétrole. Dans sa course effrénée au profit, le capitalisme est au banc des accusés. S'il a permis un accroissement sans précédent des richesses, il n'a su voir ou prévoir qu'il précipitait des bouleversements irréversibles.

Face à l'ampleur des défis, il est tentant de céder à la résignation. Faut-il changer de civilisation, en mettant à bas la société de consommation, comme nous y invitent les partisans de la Décroissance ? Ou bien peut-on compter sur le progrès technique, les énergies nucléaires et renouvelables et les dispositifs de captage-stockage de gaz à effet de serre ? Qui croire ?

Benjamin DESSUS & Sylvain DAVID

Peut-on sauver notre Planète sans toucher à notre mode de vie ?

Prométhée – 2010 – 125 pages

Ce livre est une sorte de « disputatio » entre un pessimiste (BD) et un optimiste (SD) qui confrontent leurs points de vue, notamment dans le domaine de l'énergie. Reste que le titre de l'ouvrage est idiot : la Terre va très bien, merci pour elle. Elle a 4,5 milliards d'années d'existence, est au mitan de sa vie, et a connu des bouleversements gigantesques à côté desquels les prétentions des fourmis « homo » qui la peuplent sont d'un dérisoire pathétique.

Heureusement que les auteurs eux-mêmes corrigent le tir et précisent qu'il ne s'agit pas de sauver la Planète, ce qui est effectivement absurde. Il n'empêche que p.12 on retrouve une idiotie de même acabit sur les « changements climatiques irréversibles » d'origine anthropique. Fort heureusement tous les changements climatiques du passé furent réversibles, sinon BD & SD ne seraient pas là !

Benjamin Dessus semble ignorer l'existence de l'AIE et de l'AIEA pourtant bien antérieurs comme organismes compétents au CME (Conseil Mondial de l'Energie). Plus loin on apprend que l'IPCC (GIEC) produit des travaux de Prospective ; première nouvelle, car ce ne fut jamais le cas ; au mieux ce sont des projections ... mais sûrement pas des Prospectives. Encore plus loin on apprend que « L'activité nucléaire mondiale est dans une phase de décroissance ... ». Ah bon, alors que sont les 500 projets présentés récemment dont 150 sont déjà financés ?

Sylvain David plaide plutôt pour une régulation en douceur, arguant qu'on ne change pas de rythme de croisière en claquant dans les doigts. Il explore les effets en biseau de stabilisation voire de légère diminution de la consommation d'énergies dans le Nord développé avec la montée en puissance très nette des Pays émergents les plus dynamiques et la place que tiendrait les Pays les moins bien lotis. Pour lui, l'écart moyen – il faut évidemment éliminer les extrêmes – qui est grosso modo de 1 à 10 entre les plus grands consommateurs et les moins consommateurs se réduirait au cours du 21e siècle à 1 à 6, et l'écart intermédiaire se réduirait à 1 à 3.

Benjamin Dessus conteste la répartition en trois catégories de consommateurs : habitants des Pays développés / habitants des Pays émergents / habitants de Pays pauvres.

Et pourtant, lui répond SD, c'est bien la réalité du futur : au nom de quoi les Brésiliens, Chinois, Indiens ...etc... ne chercheraient-ils pas à jouir d'un confort supérieur ?

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

Les auteurs ont au moins un point de convergence, c'est sur le rôle du CO₂, qui représente pour eux le danger à circonscrire, mettant de côté le CH₄ et les NO_x.

Pour SD, Les solutions pour résoudre l'équation développement – environnement sont simples à résumer :

- Augmenter significativement l'efficacité énergétique afin de réduire la consommation d'énergie des populations favorisées et permettre aux populations les plus pauvres d'accéder à un meilleur niveau de vie ;
- Développer au maximum de leur potentiel les énergies dites renouvelables ;
- Mettre en œuvre la séquestration du CO₂ à grande échelle ;
- Déployer significativement l'énergie nucléaire dans les Pays disposant déjà de la technologie.

Il y a convergence entre BD et SD sur les quatre points suivants :

- Une population mondiale en croissance jusqu'en 2050 qui atteindra un niveau de l'ordre de neuf milliards de Terriens ;
- La nécessité d'assurer aux Pays émergents et aux Pays pauvres les moyens énergétiques de leur développement ;
- La préoccupation climatique qui se traduit par l'exigence d'une division par deux des émissions mondiales de l'ensemble des gaz à effet de serre en 2050 ;
- Un potentiel d'énergie renouvelable mobilisable à l'horizon 2050 qui se chiffre à plus de 5 Gtep.

On notera que le « facteur 4 » [Réduction des GES d'un facteur 4 entre 1990 et 2050] cher à l'écologisme radical a disparu des hypothèses proposées par les deux débatteurs dans cet ouvrage.

In fine, pour une consommation moyenne finale mondiale de 20 Gtep en 2050, plus de la moitié de la consommation aura lieu en Asie et en Amérique Latine, régions actuellement en plein développement. Les Pays riches actuels représenteraient alors moins d'un tiers de la consommation d'énergies contre plus de la moitié actuellement ; le problème n'est donc ni français, ni européen.

Sur la Décroissance, BD ne semble pas avoir convaincu SD. Les classes populaires aspirent toujours à un meilleur niveau de vie (et les classes aisées aussi). Par ailleurs, la consommation d'énergie a légèrement baissé depuis 2009, due à la crise économique, mais au prix de millions de chômeurs en Europe et aux USA. Un « autre monde » est peut-être possible, mais quel mouvement politique attaché aux valeurs démocratiques et porteur d'un tel modèle de Décroissance disposera d'une large base sociale ?

En « démocratie », là est bien la question.

Deux chiffres pour finir cette ND : un Français consomme en moyenne 8000 kWh par an dont au maximum 1300 kWh/an sont dépensés dans le logement, hors chauffage, le reste étant affecté à l'éclairage public et aux magasins, faire rouler les trains, faire fonctionner les machines industrielles ...etc...

Sur les fluctuations de l'éolien. Les chiffres annoncés par EON – fournisseur prépondérant en Allemagne – donnent un parc installé de 10 000 MW, dont la puissance tombe à moins de 200 MW durant plusieurs périodes de l'année. A méditer.

In fine, une « *disputatio* » qui reste bien limitée et qui fait fi des données sociologiques, culturelles, psychologiques, religieuses ...etc... bref tout le qualitatif qui bouleverse régulièrement le quantitatif et ses prévisions.

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

Le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'évolution du Climat (GIEC) est devenu en vingt ans l'une des organisations les plus influentes du Monde. Auréolé du Prix Nobel de la Paix en 2007, cette émanation de l'ONU est parvenue à placer son objectif, la lutte contre le réchauffement, tout en haut de l'agenda politique international ; jusqu'à mobiliser autour de la question, en Décembre 2009 à Copenhague, les principaux chefs d'Etats et de gouvernement de la Planète.

Les raisons de cette attention ? Le GIEC annonce un réchauffement climatique aux effets désastreux, où les inondations se mêlent aux sécheresses, la propagation des maladies à la multiplication des catastrophes naturelles. Il en rend l'Homme responsable et sa consommation de combustibles fossiles (charbon, gaz, pétrole). Et il demande à l'humanité de limiter de manière draconienne l'usage de ces énergies, quitte à ralentir son développement économique.

Quelle responsabilité ! Il faut être d'une solidité sans faille pour agiter de telles peurs et solliciter de tels sacrifices. Or, le GIEC montre ses faiblesses : il commet des erreurs, se sert de méthodes inappropriées, utilise du personnel à contre-emploi, peine à traduire la complexité du système climatique et éprouve mille difficultés à se remettre en question. Le GIEC, une organisation prise en défaut au moment où elle prétendait dicter sa volonté à la Terre entière.

Etienne DUBUIS

Sale temps pour le GIEC (Du Prix Nobel aux affaires ...)

Favre – 2010 – 185 pages

« Les émissions globales (GES) doivent connaître leur pic en 2015 au plus tard. » Ainsi s'exprimait le Président du GIEC, l'Indien Rajendra Pachauri (Copenhague 2010). Arrivé au faite de sa gloire, il ne parvient pas à s'empêcher de dépasser les limites de sa fonction et de se mêler de ce qui ne le regarde pas. Défenseur d'une seule cause, il n'a pas à dicter sa conduite à la communauté internationale dont les problèmes sont multiples. Les diplomates qui l'écoutent ont d'autres soucis et d'autres calculs en tête que ceux du GIEC. Et c'est à eux, à eux seuls, de choisir l'importance à accorder à la lutte contre le changement climatique parmi tous les combats qu'ils sont invités à mener.

Le livre d'Etienne Dubuis est très intéressant et très important dans le pseudo-débat engagé entre le Goliath GIEC et les David « climato-critiques » qui refuse la thèse univoque du carbocentrisme. Parce qu'il est bien construit, qu'il est pondéré, qu'il évite les enflures ... et qu'il est redoutablement bien documenté : plus de 150 documents ou dossiers cités.

Evidemment, il ne peut éviter de stigmatiser les erreurs grossières utilisées – hélas – dans ces rapports par le GIEC en montrant par exemple que la question de la fonte ultra-rapide des glaciers de l'Himalaya, complètement absurde aux regards des géophysiciens, prend sa source non pas dans des recherches scientifiques mais dans un texte unique produit par le WWF, texte lui-même issu d'une conversation impromptue ! On y apprend que les 500 000 km² des glaciers seraient réduits à 100 000 km² dès 2035 ... alors que la surface de ces glaciers n'a jamais dépassé 33 000 km² ! Or, les glaciers en question conditionnent l'approvisionnement hydrographique pour des centaines de millions d'humains. Quelle idée saugrenue de lancer une alerte aussi stupide

Il en va de même concernant l'affirmation du GIEC à propos des chutes de rendement agricoles dans certains Pays africains qui pourraient atteindre 50 %. Or, la source unique d'où est tirée cette affirmation ne parle pas de l'Afrique, mais de la vulnérabilité des Etats du Maghreb

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

La question du sérieux scientifiques des rapports du GIEC – en réalité des résumés à destination des décideurs qui sont largement réducteurs – est stigmatisée dès les années 1980, lors des prémisses, par Richard Lindzen « Chaque fois que des scientifiques se retrouvent sous la pression des politiques pour donner des réponses qu'ils sont incapables de fournir, ils violent leur intégrité de chercheur. » On ne saurait mieux dire.

Les dés sont jetés lors de la création du GIEC lors d'un rassemblement tenu du 09 au 11 Novembre 1988 à Genève. La création d'un « groupe d'experts » est acquise. Encore faut-il s'entendre sur le mot « expert » car les scientifiques sont minoritaires dans le Groupe.

L'auteur pointe du doigt les étapes qui conduisent aux études – ou tout simplement à des compilations d'informations et de données dont la plupart n'ont rien de scientifiques – jusqu'au « rapport de synthèse », puis jusqu'au « résumé à l'intention des décideurs », qui devient ainsi le résumé du résumé des résumés d'un vaste résumé. C'est ce texte très simplificateur, et examiné de très près par les mandataires des Etats, qui est évidemment le plus lu et possède la plus grande influence. Et, curiosité, les destinataires du résumé à l'intention des responsables politiques sont eux-mêmes associés à l'élaboration du document qui leur est destiné.

Le GIEC a souvent été accusé de représenter un piège pour les scientifiques. Et si c'en était un aussi pour les politiques ?

Bien qu'il y ait eu des mécanismes de contrôle et de contrepoids, l'impression est restée au sein de différents groupes que certains individus ont exagérément utilisé les procédures comme un moyen rapide de convertir leurs propres vues scientifiques en orthodoxie du changement climatique.

ED fait remarquer que l'OSCST (Organe Subsidaire de Conseil Scientifique et Technologique), SBSTA en anglais, est rarement écouté au sein du GIEC alors qu'il avance plus posément dans ses analyses et tente d'avoir une approche globale, aussi bien sociale que technique.

La volonté de catastrophisme des informations présentées par le GIEC sont aussi troublantes quant à leurs contradictions. Ainsi, l'Homme est à la fois tout-puissant et totalement impuissant, responsable d'un maximum de catastrophes mais incapable d'en prévenir une seule. Destructeur et jamais réparateur. Et pourtant. La diminution des ressources disponibles en eau ? Elle n'est pas inéluctable si l'agriculture devient plus économe. Les zones côtières exposées à des risques accrus d'inondations ? Elles peuvent être protégées par des digues, comme en Europe. Le développement des maladies diarrhéiques ? Il dépendra d'abord des progrès de la médecine et des politiques de santé publique. Aux problèmes évoqués correspondent des solutions beaucoup plus simples que la réduction globale des gaz à effet de serre.

Enfin, les conflits d'intérêts ne manquent pas pour les « experts », à commencer par le Président du GIEC qui dirige depuis le début des années 1980 le Tata Energy Research Institute, devenu récemment The Energy and Resources Institute qui fait du business dans l'énergie, l'environnement et le développement durable.

L'auteur termine sur un couplet que n'importe quel (vrai) scientifique de la Planète signera les yeux fermés. C'est déjà beaucoup de demander à la science de décrire « ce qui est » ; mais il est hors de propos de lui demander « ce qui doit être », soit quelles décisions doivent être prises et quels choix accomplis sur la base de ce que nous croyons savoir. C'est là le terrain des valeurs et de la volonté, donc de la morale et de la politique ; c'est là le terrain de la conscience et non plus du savoir.

LF

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

La démarche du Grand Paris a donné lieu à de nombreuses approches. L'urbaniste Marc Wiel l'analyse comme un conflit entre des institutions, qu'il considère logique dans l'état actuel de la décentralisation en région parisienne. Pour comprendre le processus de montée en puissance du conflit il propose une grille d'analyse qui combine l'histoire typiquement française de la centralisation, celle de l'urbanisme en France, et enfin l'évolution de la prise en compte des questions de déplacements depuis le Grenelle de l'environnement. Avec cette grille, il décortique les prises de position des divers acteurs, les interprète et en conclut que dans l'actuel débat sur le choix entre les deux réseaux de transports en commun rapides, les véritables enjeux (économiques, sociaux, environnementaux) concernés ne sont pas pris en compte.

Par ailleurs l'architecture institutionnelle actuelle qui répartit les compétences est bien incapable de relever les défis correspondants à ces enjeux. Il suggère de donner la priorité à une réforme de la fiscalité locale qui permettrait de donner priorité à certaines politiques urbaines (en particulier foncière) et préparerait un nouveau fonctionnement entre des institutions rénovées et aux compétences redéfinies.

Marc WIEL

Le Grand Paris (Premier conflit né de la décentralisation) L'Harmattan – 2010 – 235 pages

La décentralisation n'a pas su inventer une organisation pragmatique et efficace des rapports institutionnels. Cela est encore plus visible en Ile de France. On a le sentiment que l'Etat a pensé la décentralisation à partir des agglomérations de province et qu'il a eu du mal à adapter le modèle provincial au cas parisien. Le mécanisme appartient à cette culture du politique qui croit toujours plus à l'arbitrage descendant plutôt qu'à la coopération ascendante, fut-elle conflictuelle.

MW est bien aimable. Car l'Etat, ça n'existe pas. Il aurait pu aussi évoqué les psychopathologies des « élites » parisiennes qui semblent ratiociner des concepts qui datent du 20e siècle, quand ce n'est pas du 19e.

A force de vouloir faire le bien en pensant à la place des autres, les urbanistes étaient devenus suspects d'incapacité notoire et leur comportement finit par énerver les politiques qui se considèrent comme les nouveaux urbanistes « ceux du bon sens ». On a finalement plus parlé de participation qu'on en a fait, les membres des institutions locales passant de la commode critique du pouvoir étatique à la gestion des antagonismes locaux ; la perversion croisée amenant les pouvoirs à retrouver spontanément le goût du secret.

La Loi SRU (Décembre 2000) décrivait implicitement un modèle urbain vertueux (mais pour qui ?) mais pas obligatoirement finançable, du moins sans un certain nombre de préalables. L'habitude de planifier en France sans jamais estimer de coûts – et ce sera comme cela tant que planifier consistera à opter pour un modèle urbain formel – ne permet pas de s'en rendre compte. On veut dissocier planifier de programmer, mais peut-on coordonner des politiques publiques qui concernent de multiples institutions et de multiples domaines de compétences, sans évaluer les ordres de grandeur des coûts et simuler un minimum la façon d'ordonner les actions dans le temps ? On reste trop souvent sur des concepts qui n'ont de sens que cartographiés ... et donc, malheureusement, n'ont pas beaucoup de sens. La cohérence non-vérifiable par la cartographie découle directement de l'histoire française de la planification urbaine qui recherche d'abord une « représentation formelle » de la ville.

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

Sur les dégâts collatéraux causés par le Grenelle de l'environnement, l'auteur démontre que la finalité d'un schéma est bien le développement durable, certes, ce qui néanmoins ne veut pas dire l'environnement mais doit combiner et équilibrer l'économique et le social, et l'environnement in fine.

La mobilité est un domaine dans lequel Marc Wiel a développé des connaissances et des analyses pertinentes (notamment dans des publications antérieures).

Les conditions de la mobilité ne peuvent être définies de manière autonome. Il faudrait aligner leurs avancées sur celles des autres politiques urbaines (économie, logement, emploi), surtout si certaines d'entre elles peuvent compenser les inconvénients que les conditions de la mobilité induisent. Comment faire ? C'est bien sûr tout le problème, jusqu'à présent non résolu, car non posé et même, idéologiquement, non susceptible pour l'instant d'être posé dans la sérénité. Comme nous savons beaucoup mieux lier les kilomètres parcourus selon le mode de transport à la production de CO₂, qu'à la performance économique ou à l'induction d'inégalités sociales, nous sommes tous convaincus (sauf l'auteur de cette NDL) que la mobilité dite durable est celle réalisée à vélo ou éventuellement en transport collectif, mais surtout pas en voiture.

C'est évidemment un point de vue particulièrement étroit, mais en comprendre l'étroitesse suppose une maîtrise suffisante de la complexité des processus urbains.

Concernant les SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et de leur accouchement dans le cadre de la Loi SRU, l'auteur remarque que pour éviter que le choix idéologique de la densification n'évoque pas l'entassement, on lui préféra le terme d'intensification urbaine qui signifiait que la densité pouvait être le gage de plus de qualités urbaines des espaces. Cet habillage fut présenté (vendu ?) comme la renaissance de l'urbanophilie après tant d'années d'urbanophobie. Pour se constituer en promesse pour le futur, le discours urbanistique, depuis que le modernisme s'est imposé, se doit toujours de plus ou moins brûler ce qu'il a adoré auparavant.

Sur la « ville émergente », l'auteur remarque que lutter contre l'étalement urbain s'avère fort complexe. Mais cette complexité n'est pas gênante s'il ne s'agit que d'afficher une conviction de principe. Aucun Pays, même la Suisse, ne semble avoir réussi à éviter la périurbanisation des ménages les plus riches si ces derniers le veulent vraiment. La question de la densification exige donc de la lier à celle de la mobilité et à l'existence de moyens suffisants pour les Collectivités, ce qui veut dire, d'une certaine façon, à la reconnaissance d'une priorité de l'intervention urbanistique sur les autres formes de dépenses des Collectivités.

Nous renvoyons aussi le lecteur à la NDL du livre d'Hervé LE BRAS « *Les quatre mystères de la population française* » parue dans **FuturWest N°25**.

Le livre de Marc WIEL, portant sur un sujet ardu pour ne pas dire aride, est captivant, écrit avec le souci de la pédagogie et un ton parfois facétieux qui vient atténuer les rudes parcours qu'il propose dans l'enchevêtrement institutionnel cher à la France.

LF

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

La France doit-elle demeurer un État unitaire, obèse, héritant du moindre problème et incapable de mener à terme les réformes les plus vitales ? Goethe en son temps avait apporté la réponse « Comme la belle France serait plus heureuse si, au lieu d'avoir un centre elle en avait dix, dispensant autour d'eaux la lumière et la richesse ».

Au sein de régions plus fortes et moins nombreuses, il faudra respecter les solidarités locales existant entre les citoyens, d'où une question fondamentale, étrangement oubliée par ceux qui se mettent en tête de réformer nos structures : les villes et les campagnes ont-elles à bâtir un destin commun ?

Avec l'arrière-pensée de sauver les actuels Départements, nos gouvernants s'appuient sur des groupements de Communes centrés sur de simples chefs-lieux de canton. Ce faisant ils dissocient les villes et les campagnes et pérennisent un empilement baroque nous valant dans nos métropoles quatre hôtels additionnant leurs impôts : hôtel de Ville, hôtel d'Agglomération, hôtel de Département, hôtel de Région.

Pourtant une solution existe, ménageant les Communes et ramenant à trois le nombre de nos niveaux d'administration : dessiner autour de nos Villes de plus petits Départements, aptes à réunir les compétences de proximité aujourd'hui partagées entre les Départements et les Agglomérations.

Une pièce majeure dans le débat en cours, un refus du simple replâtrage, une profonde révolution à mener sur le terrain, l'œuvre d'une génération.

Loeiz LAURENT

**Petits Départements & grandes Régions – Proximité et stratégies
L'Harmattan – 2011 – 185 Pages**

Il n'est pas toujours facile de rendre compte d'un livre écrit par un homme qui a contribué à notre notoriété, celle du Groupe FUTUROUEST. Mais Loeiz LAURENT est un grand cœur qui acceptera chaleureusement nos approbations et nos critiques.

Un découpage arbitraire se passe difficilement de chiffres sacrés. Ainsi naquirent nos Départements, l'égalité des superficies faisant le reste. Dans sa logique, notre culte des puissances de neuf rejoignait celui des puissances de trois régissant alors la couche de l'Empereur de Chine : une impératrice, trois impératrices-consorts, neuf épouses, vingt-sept concubines et quatre-vingt une sous-concubines

Avec cette facétie, LL fait allusion à la fièvre technocratique avant l'heure qui a enflammé les délibérants de 1790 où il était question ni plus ni moins de découper arbitrairement la France en 9 x 9 x 9 ; soit 9 Régions, 81 Districts et 729 Communes !

La réforme de nos structures territoriales ne saurait être conçue ni menée d'en haut ; trop d'obstacles s'y opposent : diversité géographique de notre territoire, méfiance réciproque du centre et de la périphérie, rigidités constitutionnelles, divergences de pensée partageant la haute administration, multiplicité de nos groupes de pression et enfin triste état de nos finances publiques. Dans ces conditions, un pouvoir central quelle que soit sa force ne saurait réussir à simplifier ou clarifier nos structures. Dès lors le risque est élevé d'en rester à des demi-mesures. Consolidant tout à la fois les Communes au sein des Intercommunalités et les Départements au sein des Régions, elles ne feront que rendre encore plus difficile toute réforme ultérieure.

La question de savoir si, dans une Europe définitivement pacifiée, la nation française doit se vivre comme une grappe de grandes Régions exprimant dans une même langue une sensibilité enrichie d'apports atlantiques, méditerranéens, germaniques, et depuis peu beaucoup plus exotiques, est incontournable.

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

On sera redevable à l'auteur d'avoir illustré son ouvrage de nombreuses cartes, parfois anciennes (historiques), souvent originales et pertinentes, qui sont des supports pédagogiques incontestables pour étayer les analyses et les propositions présentées.

Sur la question des Grandes Régions, nous ne partageons pas le découpage envisagé par LL (Chapitre 5 « De plus grandes Régions »). Il nous semble que sa logique est trop mécaniste et ne prend pas en compte les données culturelles – au sens large – qui fondent la cohésion sociale, parce que les habitants s'y reconnaissent. De plus, la taille est une fausse question ; il y a bien des « petites » Régions d'Europe qui sont prospères et qui combinent le développement et le bonheur de vivre. Pour ne prendre que cet exemple en France, la Savoie tout entière, autonome, serait parfaitement viable.

En revanche les textes qui étayaient la proposition de « plus petits Départements » sont beaucoup plus convaincants. Le constat d'abord : face aux lents progrès de l'idée régionale, le Département a toujours bénéficié, du départ du Général De Gaulle à l'arrivée au pouvoir de Nicolas Sarkozy, des faveurs de la Présidence de la République. Sans trop l'afficher pour ne pas heurter l'opinion, les successeurs du Général vont tout faire – à rebours de ce qui se fera dans le reste de l'Europe – pour renforcer, face à l'irrésistible ascension des Régions, la présence des Départements.

En plusieurs décennies, la cinquième République n'a fait qu'accroître l'enchevêtrement de nos institutions, compliquer nos finances locales et pousser nos élus à se barricader dans leur pré carré.

Les 329 arrondissements métropolitains préfigurent approximativement les futurs petits Départements de demain, les Pays, en quelque sorte. Leur dessin n'est pas toujours pertinent, mais ils existent et cela nous dispense d'avoir à établir, préalablement à tout autre pas en avant, un découpage qui ne pourrait être que très discutable. Lorsque, textes après textes, les réformes visant à rapprocher l'administration des administrés et les administrés de l'administration seront venues donner consistance aux arrondissements, l'adaptation de leurs contours ira de soi, sans carottes ni bâtons.

« Que les sous-préfets de Pays et d'Agglomérations reçoivent une enveloppe globale de tous les crédits de l'Etat – sauf les fonctions régaliennes – et mettent les élus en situation d'arbitrer et non pas quémander ». Ce fut écrit en 1995 par le Délégué de la DATAR, Jean-Louis Guigou. Loeiz Laurent y souscrit pleinement.

A propos des mécanismes électoraux, l'auteur suggère qu'avec un élu régional par tranche de cinquante mille habitants, l'on donnerait aux petits partis à vocation prophétique la possibilité d'avoir des élus dans les arrondissements les plus peuplés sans pour autant risquer de rendre les conseils régionaux ingouvernables. Hélas, les partisans du scrutin cantonal ont fait capoter cette excellente idée.

Loeiz LAURENT nous a fourni un plaidoyer particulièrement bien documenté, exprimant des réflexions pertinentes sur les solidarités villes-campagnes, le tout appuyé sur des mesures précises du passé ... et du futur ; et quelques remarques facétieuses ici et là viennent apporter l'humour compensant un sujet un peu austère ... bien qu'il soit fondamental pour l'avenir de la prospérité des territoires. Nous lui suggérons cependant d'approfondir sa réflexion sur le constat selon lequel « jobs follow people », alors que jusqu'à maintenant c'était l'inverse.

LF

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

Humanisant la mondialisation et contribuant au « rapprochement du monde dans le monde », les migrations, facteurs essentiels du développement humain, font aussi partie des globalisations contradictoires qui voient s'opposer objectifs politiques et impératifs économiques, sociaux, culturels et éthiques.

Un monde plus fluide : élites, migrants économiques, réfugiés, apatrides, les catégories se brouillent, plaidant pour un droit à la mobilité qui remet en question les notions de frontières, de souveraineté, de citoyenneté. De nombreux pays sont aujourd'hui pays d'accueil et de départ. De nouvelles situations apparaissent : déplacés environnementaux, migrants intérieurs et pendulaires, touristes, soulignant l'interdépendance d'un monde en mouvement.

Réel enjeu planétaire, les migrations transforment les relations internationales, redéfinissent la souveraineté des États d'accueil, mettent en scène les États de départ, font surgir un individu acteur de sa vie, et demandent une diplomatie nouvelle faisant appel à une gouvernance mondiale et régionale des migrations.

Pédagogique et exhaustif, ce livre, écrit par une spécialiste à la notoriété internationale, restitue l'état des connaissances sur le sujet, les replace dans leur environnement intellectuel et historique. Il a vocation, au-delà de militer pour une diplomatie internationale des migrations, à devenir la référence sur les questions migratoires.

Catherine WIHTOL de WENDEN
La question migratoire au XXe siècle
Presses de Sciences Po – 2010 – 261 pages

Depuis la fin du XXe siècle, les phénomènes migratoires ont connu un développement jamais atteint auparavant. En 2009, 3% de la population mondiale a migré ! Les flux se sont diversifiés, ils sont aujourd'hui mondialisés et le profil du migrant a beaucoup évolué.

Parmi les raisons de l'accélération du phénomène, il y a la chute du mur de Berlin, la généralisation des passeports dans les pays du Tiers-monde, la vitrine sur le monde occidental que procurent les médias et les nouvelles technologies dans le monde entier... et surtout l'absence d'espoir dans un nombre croissant de pays en voie de développement, hier mobilisés par l'après-indépendance, mais qui ont depuis subi de nombreuses crises.

Aujourd'hui, les migrants sont de moins en moins des jeunes travailleurs ruraux masculins venus comme main-d'œuvre provisoire vivant dans le mythe du retour au pays. La migration s'est féminisée, urbanisée, elle est de plus en plus scolarisée et aspire à se réaliser individuellement. Il convient d'y rajouter des mineurs, des sans-papiers, des réfugiés environnementaux...

Hier marginale politiquement, la question migratoire est aujourd'hui au centre de toutes les préoccupations. Le commerce international et les migrations répondent à des logiques inverses : les États les plus riches veulent une plus grande ouverture pour le premier, tout en fermant les frontières aux secondes.

1 - Les migrations, un enjeu mondial

On assiste à une régionalisation intracontinentale des migrations. Le « contrôle à distance » des frontières de l'Europe, génère au Maghreb une migration intra-africaine, où sont bloqués les ressortissants des pays d'Afrique sub-saharienne voulant émigrer clandestinement en Europe. Ces pays sont alors soumis à des flux d'émigration vers le nord et des flux d'immigration depuis le sud. La Roumanie connaît la même situation avec les pays situés plus à l'Est. Mais, avec le « Big Bang

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

démographique » à venir, c'est en Asie que se localiseront à l'avenir les principaux flux migratoires. Il est en effet estimé que la population mondiale atteindra son pic vers 2050. S'amorcera ensuite un déclin. Les flux migratoires pourraient alors devenir une opportunité plus qu'une menace, d'autant que les populations des pays de départ seront scolarisées et diplômées et que nombre d'emplois seront en situation de pénurie dans les pays riches. L'Europe est déjà une des plus grandes régions d'immigration du monde, mais elle tarde à le reconnaître, car elle n'a jamais considéré cela comme un élément constitutif de son identité.

Parmi les causes de migrations figurent l'exploitation des ressources naturelles et les phénomènes environnementaux. La consommation de ces ressources ont été à l'origine de nombreuses migrations depuis le début de l'Ère industrielle, pour le charbon hier, pour le pétrole ou le gaz aujourd'hui. La désertification du Sahel, la déforestation, les changements climatiques pourront provoquer le déplacement de 200 millions de personnes d'ici 2050.

Le développement, économique, vu comme un moyen de freiner les migrations, tend souvent à les accentuer, car l'éducation renforce les désirs et les possibilités d'exil. Mais l'émigration est aussi facteur de développement du pays d'origine, par les transferts de fonds générés. Ceci a représenté 328 milliards de dollars en 2008, contre 107 milliards de dollars d'aide publique au développement.

Quoiqu'il n'y ait pas de lien avéré entre immigration et terrorisme, l'amalgame est fait et, le thème de l'émigration est devenu un enjeu politique et stratégique. En Europe, « l'esprit de Schengen » a réduit l'immigration à des questions de police, de terrorisme et de délinquance internationale. Il vient d'une analyse prospective des migrations, dont aucun des scénarios envisagés ne s'est réalisé. L'aide au développement n'a pas enrayé les migrations, les retours au pays n'ont pas eu lieu et les migrations intra-européennes ne se sont pas substituées aux mouvements extra-européens. Cette politique conduit à une sécurisation et une externalisation des frontières avec des zones tampons, s'éloignant de la vocation initiale de l'espace Schengen.

Enfin, une nouvelle ligne de fracture est apparue au siècle dernier, entre les ressortissants des pays riches, libres de circuler (à peu près) partout, et ceux des pays pauvres et des pays corrompus, assignés à résidence dans leur pays, car présentant un « risque migratoire » élevé.

2 : la souveraineté en question

Dans un premier temps, l'auteure met en évidence l'inversion d'un phénomène : jusqu'au début de XXe siècle, il était très difficile de quitter son pays, tandis qu'il était assez aisé de rentrer à peu près partout. Un siècle plus tard, la situation s'est inversée : les pays de départ, pauvres, voient l'émigration d'une partie de leur population comme une opportunité de développement. Les pays d'accueil, eux, voient ces afflux comme une menace sur leur souveraineté et sur leur identité nationale. Mais le plus souvent, les régimes migratoires mis en place par les États sont en décalage avec la réalité. C'est pourquoi les frontières sont franchies grâce à la force des réseaux transnationaux, légaux ou non. L'État est souvent le grand perdant, sa souveraineté étant mise au défi et ses frontières sont transgressées.

Depuis le traité de Westphalie (fin de la Guerre de trente ans), ce sont les États qui régissaient les relations internationales. Mais, depuis la fin du XXe, nous sommes dans une période de recul de l'État au profit de l'individu, notamment à la faveur de l'évolution du droit international. Les diasporas ou les religions sont en mesure de peser sur la vie politique face à des États qui sont parfois démunis. Le droit d'ingérence humanitaire peut également entrer en conflit avec la souveraineté d'un État.

En Europe, les États industriels ont à faire face à une contradiction majeure, entre leur obsession à fermer les frontières et leur libéralisme économique qui profite de la flexibilité d'une population immigrée, clandestine ou non. Cette activité crée un « appel d'air » qui est bien plus fort que les politiques de régulation. La fermeture des frontières ne met pas un terme à l'immigration, elle

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

crée une économie autour de leur franchissement et criminalise ceux qui en tirent profit. Et, plus les frontières sont difficiles à passer, plus les migrants s'installent. L'ouverture des frontières favorise au contraire la circulation.

3 : la citoyenneté revisitée

Distinction est faite entre la citoyenneté et la nationalité. La première peut se définir par les services que l'on rend à la nation. La nationalité est quant à elle une notion juridique, fondée sur le droit du sol (de plus en plus fréquent dans les pays d'accueil) ou sur le droit du sang (par lequel le pays de départ conservent un lien avec leur population immigrée). Apparaît une « nouvelle citoyenneté », qui associe le respect des valeurs nationales (républicaines en France) avec des revendications relatives à ses origines. Avec le droit du sol, la société s'ethnicise.

La double nationalité apporte aux pays d'origine, via les droits de vote dans les pays d'accueil pour leurs ressortissants bi-nationaux, une certaine influence sur les politiques des pays d'accueil. Ces « nouvelles populations » sont courtisées par les partis politiques existants, tandis que l'on constate qu'en France, les tentatives de partis « ethniques » ont été vouées à l'échec. Les nouveaux citoyens se considèrent simplement comme des citoyens, ce qui n'empêche pas certaines revendications (relatives à l'islam notamment).

De plus en plus souvent, les pays d'immigration introduisent le multiculturalisme dans leurs éléments de la citoyenneté. Cela va de pair avec le libéralisme et la démocratie. Mais il est souvent le résultat de l'échec de l'idéal d'une société homogène et l'État nation est le grand perdant de ce processus.

L'évolution du droit d'asile est ensuite détaillée. Il a énormément évolué depuis la fin de la Guerre froide. Les raisons de demande d'asile ne sont plus seulement politiques : religion, ethnique, origine sociale ou géographique sont évoquées. Le demandeur d'asile se confond désormais souvent avec le réfugié économique et les conditions d'admission se sont considérablement durcies. Aujourd'hui, 70 à 80% des demandes se soldent par un refus, tandis qu'il y a 25 ans, la proportion était exactement inverse ! La situation continue de se durcir dans l'espace Schengen. L'harmonisation européenne se fait au final sur les critères les plus restrictifs et le nombre de demandeurs d'asile acceptés ne cesse de diminuer. De plus en plus, les États-tampons, aux marches de l'Europe, sont mis à contribution pour retenir les candidats, comme pour l'émigration clandestine ! L'image du réfugié se mêle à celle du migrant et le rejoint dans « l'agenda identitaire » comme une menace à l'ordre établi.

La situation des apatrides n'est pas plus enviable. Ce phénomène - qui touche aujourd'hui 12 millions de personnes dans le monde - s'est amplifié à la suite de la Première Guerre mondiale. Moultes conventions internationales assurent un minimum de droits aux apatrides, mais ceux-ci n'en sont pas moins privés le plus souvent de droits essentiels.

4 : vers une diplomatie des relations internationales

Sur ce sujet également la situation a énormément évolué durant les dernières décennies. L'auteure détaille la tentative de mise en place d'une structure multilatérale, « parrainée » par l'Onu. Ce « forum », instance de discussion très ouverte, indépendante des structures de l'Onu, élabore des propositions sur la prise en compte des migrations par les gouvernements. Cette initiative ne parvient pas encore à se substituer aux politiques bilatérales. La prolifération des accords régionaux tend d'ailleurs à supplanter le multilatéralisme, car les États continuent de pouvoir y jouer un rôle plus fort.

Sont ensuite présentés les nouveaux acteurs que sont (outre les États d'origine), la société civile, les OIG et ONG. Toutes ces structures soulignent la contradiction entre la migration des personnes et un système institutionnel dominé par les États et plaident pour le renforcement du cadre multilatéral

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

de régulation de la migration. Une convention internationale du droit des travailleurs migrants a ainsi été établie en 1990. Signée par une quarantaine de pays (tous du Sud), elle n'a été signée par aucun État occidental...

Les diasporas sont également abordées. Longtemps déconsidérés par les pays de départ, les émigrés sont vus aujourd'hui comme une ressource économique (transfert de fonds) diplomatique, culturelle (voire religieuse), politique (pour ceux bénéficiant du droit de vote dans leur pays d'accueil), voire démographique (ancien pays de départ devenu pays d'accueil). Certains pays (Érythrée, pays du Sud Caucase...) mènent une politique diasporique très active, en essayant de contrôler les transferts de fonds. La tendance générale dans le monde est à la reconnaissance de la diaspora, qui devient même un acteur sur la scène nationale (droit de vote aux élections présidentielles par exemple).

La France a peu connu d'émigration et n'a donc pas une diaspora à proprement parler. Mais les liens linguistiques sont forts : la francophonie, « ce merveilleux outil trouvé dans les décombres du régime colonial » concerne 180 millions de personnes. Elle constitue un puissant facteur d'attraction vers la France, la Belgique et le Canada depuis les pays africains francophones. Mais il y a un paradoxe à vouloir promouvoir la francophonie et à fermer les frontières aux personnes concernées.

En conclusion, « *les contradictions sont légion entre la réalité des flux migratoires et le contexte institutionnel international* ». Quoique la mobilité soit reconnue comme un facteur de développement humain, les deux-tiers de la population mondiale ne peut pas circuler librement. « *Mais le droit à la mobilité comme droit fondamental de l'homme se profile comme un objectif à long terme, face au dysfonctionnement du contrôle aux frontières* ». La gestion des migrations met face-à-face des objectifs contradictoires : la souveraineté des États et le respect des droits de l'homme. Une gouvernance mondiale se dessine, impliquant de nouveaux acteurs au centre desquels se trouve l'individu. « *Les difficultés des États d'accueil à contrôler les frontières et à limiter la violence et l'extrémisme religieux ont introduit des approches sécuritaires, alors quels les migrations sont un phénomène humain ordinaire qui a toujours existé et tend à s'accroître, dans un monde mobile aux interdépendances mêlées.* »

PYH

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

A l'heure de la société de l'information, du numérique et de l'Internet omniprésent, un nouveau regard s'impose sur le processus d'informatisation de notre société afin de proposer une vision de la technologie au-delà de la technique.

Le parti pris de cet ouvrage est d'exprimer les interrogations relatives au techno-environnement que nous sommes en train de construire et de se demander si la technologie n'est pas progressivement en train d'aller à la rencontre de nos besoins métaphysiques.

Le livre explore les fondements mythologiques des technologies du numériques, il revisite l'histoire de la technologie dans une perspective culturelle, esthétique et philosophique et identifie les racines d'une technocivilisation en devenir. Ainsi contribue-t-il à répondre, au travers du prisme informatique, aux questions fondamentales que l'Homme s'est toujours posées. Car bien au-delà des prouesses techniques, l'enjeu est désormais de savoir si nous serons capables de dépasser le rôle instrumental de l'ordinateur mis en réseau et de créer une nouvelle Humanité qui tienne compte du monde virtuel et de la réalité augmentée.

René BERGER & Solange GHERNAOUTI-HELIE
Technocivilisation
PPUR – 2010 – 135 pages

« Technocivilisation », ce livre publié en 2010 par les presses polytechniques universitaires romandes développe une réflexion philosophique sur les dernières découvertes numériques et les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Cet ouvrage écrit par René Berger et Solange Ghernaouti-Hélie commence par récapituler les évolutions techniques majeures du XIXème puis du XXème siècle passés. Au delà du positivisme scientifique de ces époques révolues, l'objectif est de penser la technique comme outil de modification radicale de nos perceptions. Dans ce qu'on appelle notamment la réalité augmentée, nous faisons une expérience virtuelle mais réaliste de notre capacité à vivre dans un palais au coeur de l'Inde ou bien encore dans un bidonville de Mexico. Il s'agit donc au fil des pages de décrire ce qui se modifie en nous et dans notre rapport aux machines. Nous nous rattachons souvent l'épistémologie à des concepts qui expliqueraient les inventions et les innovations scientifiques or selon ces auteurs, c'est la notion de « percept » plus encore que celle de « concept » qui paraît modifiée par les nouvelles technologies de la communication.

Nos perceptions se renouvellent dans cette ère numérique. Naviguer sur L'Internet ou au coeur des logiciels, c'est ainsi découvrir de nouvelles perceptions sensorielles ou intellectuelles, celles-ci sont offertes par le monde de la cybernétique. Le relationnel entre le monde des médias et le monde interconnecté est très distinct, ainsi si les médias nous aliènent de notre réalité quotidienne, l'internet nous connecte à notre communauté personnelle. L'art et la création sont aussi profondément transformés par ces innovations, elles évoluent en fonction de ces apports numériques.

Pour ces auteurs, l'interaction entre programmation, innovation et arts plastiques est amenée à se renforcer et la programmation à se rapprocher d'un art de la sculpture en trois dimensions. Notre cerveau évolue lui aussi sous l'influence de ces nouvelles technologies, nos modes de communication eux aussi et nous ne serions qu'aux prémices d'une nouvelle ère dans le développement de cet « homo sapiens numérique », un être en évolution rapide.

Les derniers chapitres de cet ouvrage sont les plus intéressants car ils proposent une réflexion sur les nouvelles connexions entre la technique et la vie biologique.

Voici une citation de la page 81; « l'évolution ne se borne pas à nos personnes, ni même à notre

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

espèce, pas plus qu'à notre distinction traditionnelle entre naturel et artificiel. La culture est notre première expérience de cette trans-action, peut-être le premier exemple de virtuel transbiologique? » L'intelligence artificielle des robots dépasse d'ailleurs dorénavant ce pur utilitarisme de la robotique des débuts. Ce ne sont plus des machines, sans âme ni conscience, que nous sommes amenés à développer. Ainsi Daniel Hillis, inventeur de la « connection machine » définit son projet dans ces termes « je veux construire une machine qui puisse être fière de moi ». Il y a de l'anthropomorphisme chez ce créateur, ingénieur de renom au MIT.

Au cœur du chapitre 5 intitulé « utopie d'une technologie plus humaine », les auteurs mettent en évidence les limites de ce monde instruit sur la logique du calcul informatique. Si ces calculs sont au service d'une partie de la réalité, la réalité contemporaine ne seplit pas entièrement dans le numérique, on pense notamment à la traduction d'un texte littéraire, alors rapidement on peçoit les limites de ces possibilités offertes par le numérique. Toute la réalité ne tient pas dans le numérique, nos expériences et notre sensibilité demeurent fondamentales.

C'est aux lisières des disciplines établies, déclare Nobeert Wiener, le fondateur de la Cybernétique, que se trouvent les liens les plus propices à la découverte. C'est l'art plus que la technique qui échappe aux enfermements disciplinaires. C'est aussi une possibilité de relier dans une nouvelle alliance les sciences expérimentales avec les sciences humaines [p.101].

Selon les auteurs nous allons vivre une évolution autant biologique que technique qui se rapproche de ce qu'on découvre dans les stratégies du vivant à savoir ce phénomène décrit par les biologistes comme une « *apoptose-métamorphose* ». Une partie de l'organisme (par exemple le cerveau de l'enfant) se sacrifie pour stimuler une nouvelle organisation des neurones. Les mécanismes mentaux qui ont vécu jusqu'à présent sont en train de se fâner pour laisser la place à une renaissance que nous subodorons sans pouvoir la décrire tout à fait, d'où le titre du dernier chapitre de cet ouvrage « *une société en devenir* ».

Ainsi sur L'Internet, la réalité interactive permet au savoir de s'auto-générer dans une nouvelle métamorphose. Les incidences de l'intention portée par une réflexion collective diminuent. Ce sont autant de mutations dues à la science et à la technique que nous sommes amenés à vivre et à accompagner.

Serons-nous, à l'appel de René Berger, les acteurs de cette transformation à venir [p.124] ?

« Les primitifs du futur sont celles et ceux qui rompent avec les normes et les structures établies pour élaborer l'avenir non plus comme un supplément mais comme une possible métamorphose. Le futur se construit non pas à partir des prédictions des futurologues mais bien à partir des actions des primitifs que nous sommes capables de devenir. »

KD

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

Les partis populistes et xénophobes renaissent ou fleurissent partout en Europe, rencontrant des succès électoraux surprenants et de plus en plus souvent spectaculaires. En France et en Belgique, les lois sur la burqa sont votées. En Suisse, un référendum contre les minarets est adopté. En Italie, des émeutes anti-immigrés ont lieu ... Sur le terrain d'un mécontentement généré par l'épuisement du système social, les Européens développent une méfiance à l'égard des réalités multiculturelles auxquelles l'immigration les confronte.

Le discours politique s'empare de ce sinistre climat : le chef du Parti Travaille britannique lance le mot d'ordre « British jobs for British workers ! ». Tour à tour, en Europe, des chefs de gouvernement annoncent l'échec du multiculturalisme.

Au fur et à mesure que se déploie la globalisation, les peuples deviennent de plus en plus sensibles aux folles sirènes de la xénophobie.

Il faut une réponse politique adéquate à ce puissant phénomène de portée historique et potentiellement dévastateur. Il y a urgence : en 2015, il y aura moins de naissance que de décès en Europe. L'immigration devient une chance pour le Vieux Continent.

Dominique REYNIE
Populismes : la pente fatale
Plon – 2011 – 280 pages

Oh que voilà un livre intéressant, bien documenté : et qui met parfaitement en perspective les données factuelles de son propos !

Dans le monde ordinaire, l'identité nationale se lit volontiers dans l'apparence physique, la couleur de la peau, un accent, les vêtements ou la religion. La question de savoir si un voisin possède ou non la nationalité française n'a pas beaucoup d'importance, sinon aucune, pour celui qui estime que la cohabitation est difficile et qui attribue ces difficultés à des différences culturelles et comportementales censées renvoyer à une origine extra-européenne. C'est pourquoi, pour bien des Européens, les musulmans demeurent des immigrés, des étrangers, et le fait qu'ils soient nés en Europe, ou même que leurs parents ou leurs grands-parents y soient nés aussi, n'y change en réalité pas grand-chose. Là encore, des femmes et des hommes politiques qui se sont imprudemment opposés à l'entrée de la Turquie dans l'U.E. au nom d'une identité européenne chrétienne ou judéo-chrétienne ont donné leur approbation à une définition ethnoculturelle de l'étranger. Que pensent les Européens musulmans, notamment ceux qui sont nés en Europe, de tels propos ? N'imaginent-ils pas qu'ils ne seront jamais regardés comme d'authentiques Européens ? Que pensent les Européens qui ne sont pas musulmans lorsqu'ils entendent leurs représentants politiques affirmer ainsi la nature religieuse de l'Europe ? Ne sont-ils pas amenés à penser qu'ils ont bien raison de regarder le voisin musulman comme un éternel étranger, comme un impossible compatriote ? C'est une manière de donner raison aux partis populistes qui ne disent pas autre chose mais qui le disent plus clairement, avec plus de force et depuis plus longtemps.

Pour ne pas avoir fait l'objet d'une décision publique, le multiculturalisme n'en est pas moins visible à travers ses manifestations, dans presque tous les domaines de la vie sociale : à l'école et à l'Université, dans les hôpitaux, dans les commerces, les bureaux, sur la voie publique, les espaces de loisirs, les administrations, les prisons ou les tribunaux. Tous ces lieux offrent maints exemples, dans toute l'Europe, de la montée en puissance d'aménagements permettant de faciliter les pratiques religieuses et les rites des musulmans d'Europe. De nombreux concitoyens s'étonnent de voir leur Etat donner le sentiment de favoriser l'Islam, tandis que la religion chrétienne ne bénéficie pas de tant d'égards.

Si ces concitoyens semblent oublier que le Christianisme s'éteint en Europe faut de pratiquants

DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

suite

et non faute d'églises, leur étonnement n'en demeure pas moins l'un des ressorts d'une incompréhension et d'une exaspération que des chefs populistes ne manquent pas d'exploiter.

Où l'on apprend qu'en Grande-Bretagne, des cas de litiges à des successions en famille musulmane ont déjà montré que des filles avaient reçu deux fois moins que leurs frères, conformément à la Charia, tandis qu'elles auraient reçu autant que leurs frères devant un tribunal britannique ; et cela parce que les pouvoirs publics ont accepté, toléré, que ce genre de différent soit réglé par la règle coutumière coranique.

Dans certaines écoles coraniques anglaises, des professeurs apprennent aux élèves à appliquer les châtiments corporels prévus par la Charia (main tranchée pour vol, pied tranché pour récidive ...) ; tandis que des manuels contiennent des opinions à l'égard des homosexuels, par exemple, qui doivent être lapidés à mort, brûlés vifs ou jetés du haut d'une falaise ; ou encore qu'on assure que le « but principal » des Juifs est « prendre le contrôle du Monde et de ses ressources ».

Concernant la démographie européenne en déclin – les exceptions de la France et de l'Irlande n'y change rien, D.R. remarque que si les immigrés, selon leur origine, ont plus d'enfants que leurs hôtes et qu'ils reçoivent une aide sociale, cela implique que leurs hôtes supportent le coût d'un repeuplement qui leur est pourtant culturellement défavorable. Il est important de comprendre que tous les Pays européens sont confrontés au rétrécissement de leur population originelle et à l'expansion de la population immigrée et d'origine immigrée.

Pour la plupart des partis populistes, la prise en compte de la question économique fait apparaître une sorte de consensus sur la nécessité du marché. Tous ces partis dont on observe les progrès affichent leur aisance avec l'économie de marché et s'accommodent très bien de la globalisation. C'est un trait caractéristique du populisme de type patrimonial qui domine l'Europe du Nord et que l'on retrouve en Norvège, en Finlande, en Suède, au Danemark, aux Pays-Bas, en Belgique flamande, en Autriche et en Italie du Nord. Les partis populistes ne souhaitent pas sortir de l'économie de marché. C'est aussi en raison de cette impasse doctrinale que les populismes de gauche sont en difficulté. Les performances électorales des partis populistes du Nord-Europe méritent d'autant plus notre attention que ces Pays sont particulièrement riches

Par la pression qu'ils exercent sur les gouvernants nationaux, les partis populistes rendent plus difficile la décision européenne. Quand la crise menace l'Europe, les populistes en fragilisent la gouvernance. Au moment où les gouvernements doivent intensifier leur coopération pour répondre plus efficacement aux défis qui se présentent, les populistes s'agitent au sein de chaque Nation pour exiger la sortie de l'Euro, la sortie de l'Union ou la réduction du budget. Là réside la menace populiste qui va contre l'Histoire qui se déploie mais sans avoir les moyens ni d'en interrompre le cours ni de l'orienter.

La recherche d'une troisième voie, entre l'Etat-Nation traditionnel, requérant une homogénéité ethnoculturelle devenue impossible, et l'Etat multiculturel capable d'engendrer une société fragmentée potentiellement conflictuelle, doit conduire à substituer l'objectif de la diversité culturelle à celui du multiculturalisme, soit une reconnaissance et une expression des singularités non seulement contenues dans le respect des principes qui fondent la société libérale et démocratique, mais aussi qui garantissent son existence et assure son déploiement. In fin, D.R. plaide aussi pour la constitution de l'Euroméditerranée, seul ensemble capable, à ses yeux de tenir compte de tous les paramètres des évolutions en cours, et de les gérer positivement.

<i>PELT Jean-Marie</i>	<i>L'évolution vue par un botaniste</i>	<i>Fayard</i>
<i>OLLIVIER Jean-Pierre</i>	<i>Demain les vieux !</i>	<i>CNRS</i>
<i>CHABREUIL Aline</i>	<i>Climat : une planète et des hommes</i>	<i>Cherche-Midi</i>
<i>OCDE</i>	<i>Sortir de la crise de l'emploi</i>	<i>OCDE</i>
<i>SMIL Vaclav</i>	<i>Global catastrophes and trends : the next 50 years</i>	<i>MIT Press</i>
<i>JORION Paul</i>	<i>Le capitalisme à l'agonie</i>	<i>Fayard</i>
<i>FOURNIER Martine</i>	<i>Eduquer et former</i>	<i>SH</i>
<i>BAYART Jean-François</i>	<i>L'islam républicain, Ankara, Téhéran, Dakar...</i>	<i>A. Michel</i>
<i>TODD Emmanuel</i>	<i>Le rendez-vous des civilisations</i>	<i>Seuil</i>
<i>FORSE Michel</i>	<i>Les Français face aux inégalités et à la justice sociale</i>	<i>A. Colin</i>
<i>TIXIER Pierre-Eric</i>	<i>Ressources humaines pour sortie de crise</i>	<i>Sc. Po.</i>
<i>OFCE</i>	<i>L'économie française 2011</i>	<i>Découverte</i>
<i>CANTO-SPERBER Monique</i>	<i>L'idée de guerre juste</i>	<i>PUF</i>
<i>GAULEJAC (de) Vincent</i>	<i>Travail, les raisons de la colère</i>	<i>Seuil</i>
<i>BOUZOU Nicolas</i>	<i>Le chagrin des classes moyennes</i>	<i>Lattès</i>
<i>DAMASIO Antonio</i>	<i>L'erreur de Descartes</i>	<i>O. Jacob</i>
<i>DESMURGET Michel</i>	<i>TV Lobotomie</i>	<i>Max Milo</i>
<i>BOURGAIN Catherine</i>	<i>Labo Planète – 2030 se prépare sans les citoyens</i>	<i>Mille et Une...</i>
<i>REYNIÉ Dominique</i>	<i>Populismes : la pente fatale</i>	<i>Plon</i>
<i>KOKOU DOKOU Gérard</i>	<i>Territoires et entrepreneuriat</i>	
<i>L'Harmattan LAURENT Eloi</i>	<i>Social-écologie</i>	<i>Flammarion</i>
<i>WILKINSON Gérard</i>	<i>L'égalité c'est la santé</i>	<i>Démopolis</i>
<i>WOLFER Bernard</i>	<i>Agricultures et paysannerie du Monde</i>	<i>QUAE</i>
<i>GRIMALDI André</i>	<i>Où vas le système de santé français ?</i>	<i>Prométhée</i>

CAHIER Marie-Laure	<i>L'industrie est une aventure</i>	Autrement
HAMEL Jacques	<i>La jeunesse n'est plus ce qu'elle était</i>	PUR
BOZARSLAN Hamit	<i>Sociologie politique du Moyen-Orient</i>	Découverte
BARTHELEMY Amandine	<i>Entrepreneuriat social</i>	Vuibert
HAWKING Stephen	<i>Y a-t-il un grand architecte dans l'Univers ?</i>	O. Jacob
BADIE Bertrand	<i>La diplomatie de connivence</i>	Découverte
YUNUS Muhammad	<i>Pour une économie plus humaine</i>	Lattès
BOQUEHO Vincent	<i>La vie ailleurs ?</i>	Dunod
MALRIEU Jean-Paul	<i>La science gouvernée (Science / Technique / Pouvoir)</i>	Rue d. Gestes
PURVES D. et alli	<i>Neurosciences</i>	De Boeck
RUMIZ Paolo	<i>Aux frontières de l'Europe</i>	Hoëbeke
BACQUE Marie-Hélène	<i>Démocratie participative (histoire & généalogie)</i>	Découverte
PENNEQUIN Gilles	<i>Atlas du Développement durable et responsable</i>	Eyrolles
KING Ryan	<i>Incivility : The rude stranger in everyday life</i>	Cambridge U.
PEDROT Philippe	<i>Biomédecine et droit du vivant</i>	O. Jacob
ARNOULD Jacques	<i>Du bon usage des satellites</i>	O. Jacob
SUPIOT Alain	<i>La justice sociale face au marché total</i>	Seuil
GUENAIRE Michel	<i>Les deux libéralismes (Anthologie)</i>	Perrin
DELALANDE Nicolas	<i>Les batailles de l'impôt (1789 => 2000)</i>	Seuil
BATTLE Annie ...	<i>Dictionnaire iconoclaste du féminin</i>	Bourin
LANCELOT Yves	<i>La vie des océans</i>	Vuibert
GACOIN Marie-Pauline	<i>Les orfèvres de la lumière (Synchrotron)</i>	Pommier
CORTHIER Gérard	<i>Bonnes bactéries et bonne santé</i>	QUAE
HIBOU Béatrice	<i>Anatomie de la domination</i>	Découverte

BIBLIOGRAPHIE / WEB

suite

JEANNEROD Marc	<i>La fabrique des idées</i>	O. Jacob
FERRAND Alexis	<i>Appartenances multiples, opinion plurielle</i>	PUS
DEFFAINS Nathalie	<i>Le sexe et la norme</i>	PUN
LÉBEAU André	<i>Les horizons terrestres</i>	Gallimard
LESTEL Dominique	<i>Apologie du carnivore</i>	Fayard
NUROCK V.	<i>Carol Gilligan et l'éthique du care</i>	PUF
MOREL Adrien	<i>Sc. de l'Homme & métiers de l'humain</i>	Promontoire
KAKU Michio	<i>La physique de l'impossible</i>	Seuil
TETREAU Edouard	<i>Quand le dollar nous tue</i>	Grasset
DUVAL Guillaume	<i>La France d'après (crise)</i>	Petits Matins
RABAULT Valérie	<i>Les Trente Glorieuses sont devant nous</i>	Fromentin
WILDAVSKY Ben	<i>The great brain race</i>	Princeton
LIBAERT Thierry	<i>Communication & Environnement : pacte impossible</i>	PUF
PASSET René	<i>Grandes représentations et économie dans l'Histoire</i>	Les Liens ...
SHASHA Dennis	<i>Quand la vie remplace le silicium</i>	Dunod
MENAGER Marie-Thérèse	<i>Toxicologie nucléaire, environnemental et humaine</i>	Lavoisier
DUBET François	<i>Les sociétés et leurs écoles</i>	Seuil
SAPORTA Isabelle	<i>Le livre noir de l'agriculture</i>	Fayard
TERTRAIS Bruno	<i>Atlas mondial du nucléaire (civil et militaire)</i>	Autrement
VAILLY Joëlle	<i>Naissance d'une politique de la génétique</i>	PUF
ALLEGRE Claude	<i>Faut-il avoir peur du nucléaire ?</i>	Plon
LÉFEVRE Sylvain	<i>ONG et Cie (Mobiliser l'argent des gens ...)</i>	PUF
CONSTANTIN Nathalie	<i>La nutriginomique dans notre assiette</i>	De Boeck

BIBLIOGRAPHIE / WEB

suite

<i>HERPIN Nicolas</i>	<i>La sociologie américaine</i>	<i>Découverte</i>
<i>CHARMES Eric</i>	<i>La ville émiettée</i>	<i>PUF</i>
<i>JOLLY Jean</i>	<i>Les Chinois à la conquête de l'Afrique</i>	<i>Pygmalion</i>
<i>HUFFINGTON Arianna</i>	<i>L'Amérique qui tombe</i>	<i>Fayard</i>
<i>BRUSINI Hervé</i>	<i>Copie conforme (le mimétisme des médias)</i>	<i>Seuil</i>
<i>FREMEAUX Philippe</i>	<i>La nouvelle alternative ? (ESS)</i>	<i>Alter Eco</i>
<i>DEBRAY Régis</i>	<i>Eloge des frontières</i>	<i>Gallimard</i>
<i>HALPER Stefan</i>	<i>The Beijing consensus (China domination ...)</i>	<i>Basic Books</i>
<i>SZILARD Léo</i>	<i>La voix des dauphins</i>	<i>Denoël</i>
<i>ASKENAZY Philippe</i>	<i>Le partage de la Valeur Ajoutée</i>	<i>Découverte</i>
<i>GODET Michel</i>	<i>Bonnes nouvelles des conspirateurs du futur</i>	<i>O. Jacob</i>
<i>JASPARD Maryse</i>	<i>Les violences contre les femmes</i>	<i>Découverte</i>
<i>CONNER D. Clifford</i>	<i>Histoire populaire des sciences</i>	<i>L'échappée</i>
<i>GUERIN Serge</i>	<i>La nouvelle société des seniors</i>	<i>Michalon</i>
<i>CAHEN Philippe</i>	<i>Signaux faibles, mode d'emploi</i>	<i>Eyrolles</i>
<i>SIRONI Françoise</i>	<i>Psychologies des transsexuels & transgenres</i>	<i>O. Jacob</i>
<i>MARLIÈRE Eric</i>	<i>Les jeunes et la discothèque</i>	<i>Le Cygne</i>
<i>RAMONET Ignacio</i>	<i>L'explosion du journalisme</i>	<i>Galilée</i>
<i>JORION Paul</i>	<i>La guerre civile numérique</i>	<i>Textuel</i>
<i>LACHAUX Jean-Philippe</i>	<i>Le cerveau attentif (Maîtrise, déprise ...)</i>	<i>O. Jacob</i>
<i>TERTRAIS Bruno</i>	<i>L'apocalypse n'est pas pour demain</i>	<i>Denoël</i>
<i>REDISSI Hamadi</i>	<i>La tragédie de l'islam moderne</i>	<i>Seuil</i>
<i>LATOUCHE Serge</i>	<i>Vers une société d'abondance frugale</i>	<i>M&Une Nuits</i>

<i>WINTER Gérard</i>	<i>A la recherche du développement</i>	<i>Karthala</i>
<i>FOUCART Stéphane</i>	<i>Le populisme climatique</i>	<i>Denoël</i>
<i>KLEIN Etienne</i>	<i>Le Small Bang des nanotechnologies</i>	<i>O. Jacob</i>
<i>VIVES Daniel</i>	<i>Cultures urbaines et faits transculturels</i>	<i>PURH</i>
<i>OUESLATI Walid</i>	<i>Analyses économique du paysage</i>	<i>QUAE</i>
<i>LARPIN Eric</i>	<i>L'épargne solidaire pour les nuls</i>	<i>First</i>
<i>RUMIZ Paolo</i>	<i>Aux frontières de l'Europe</i>	<i>Hoëbeke</i>
www.academie-air-espace.com	<i>Prospective des lanceurs spatiaux</i>	
www.europe-politique.eu	<i>Résultats électoraux dans les Etats de l'UE</i>	
www.britastro.org/jupiter	<i>Mine d'information sur Jupiter</i>	
www.un.org/esa/population	<i>World Population Prospects – The 2010 Revision</i>	
www.tco.se/templates	<i>Congés maternité-paternité partagés en Suède</i>	
www.algopole.fr	<i>Découvertes des algues de Bretagne</i>	
www.pluiesextremes.meteo.fr	<i>Episodes pluvieux intenses en France (1958 => 2009)</i>	
www.actu-environnement.com	<i>L'actualité de l'environnement (écologie pas sociologie)</i>	
www.obsfin.ch	<i>Des chercheurs suisses contre l'orthodoxie économique</i>	
www.arm.asso.fr	<i>Association de recherche mimétique (René Girard)</i>	
www.nakedcapitalism.com	<i>Striptease ?</i>	
www.naturazik.com	<i>Ecoconstruction, énergies « renouvelables » EE</i>	
www.aboutus.org/greatunpublished.com	<i>Des livres du passé fabriqués à l'unité</i>	
www.lhc-france.fr	<i>Large Hadron Collider (CERN – Genève)</i>	
www.sovietmontage.com	<i>Un usage très particulier de la vidéo (USA)</i>	

www.soumu.go.jp	<i>Livre annuel statistique du Japon</i>
www.energie-developpement.net	<i>Chaudière par électrolyse E</i>
www.associations-citoyennes.net	<i>Pléonasme ?</i>
www.nature.com/bjc/journal	<i>British Journal of Cancer</i>
www.pecheursdumonde.org	<i>Comme son nom l'indique EE</i>
www.ethiquable.coop	<i>Commerce équitable « Nord – Nord »</i>
www.zones-humides.eafrance	<i>La convention de Ramsar sur les zones humides</i>
www.rechercheisidore.fr	<i>Portail CNRS – Sciences humaines et sociales</i>
www.voyagesenfrance.info	<i>Site Web du livre éponyme d'Eric Dupin</i>
www.yurtao.canalblog.com	<i>La voie de la yourte</i>
www.europeanvaluesstudy.eu	<i>Les valeurs des Européens depuis 1981</i>
www.alexa.com/topsites	<i>Facebook, Google Eet autres, en statistiques</i>
www.lesnouvellesnews.fr	<i>Magazine Web Femmes – Hommes</i>

Conférences

- « *Télétravail et métaruralisation* »
Jeudi 27 Octobre 2011 à Rennes - 18h00 - La Cantine Numérique Rennaise
Xavier de MAZENOD
- « *Economie, Science, Poésie : les cultures manquantes* »
Jeudi 08 Décembre 2011 à Lorient - 18h00 - Lieu à préciser
Liam FAUCHARD
- « *Europe, Turquie et Cie : quelle UE en 2025 ?* »
Vendredi 20 Janvier 2012 à Saint Nazaire - 18h00 - Lieu à préciser
Jean-François DREVET

Séminaire Interne

- Un S.I. ouvert à des personnes extérieures intéressées sera organisé le Samedi 17 Septembre 2011 à Josselin sur le thème de recherche en cours « *Ruptures mondiales 2030 – 2050* ».
Personne intéressée = contact@futuouest.com

Publications

- « *Conduire une démarche de prospective territoriale* »
Liam FAUCHARD & Philippe MOCELLIN – L'Harmattan 2009
La version courte numérique « *Manuel de Lorient* » est accessible gracieusement sur le site www.futuouest.com
- « *Décroissance ou Démission ?* »
Le texte de recherche est disponible gracieusement sur le site www.futuouest.com

Formations

- Initiation à La Démarche Prospective - Vendredi 30 Septembre 2011, à Lorient.
- Se reporter au site www.futuouest.com